



APRÈS L'ERREUR COMMISE LORS DU MATCH FACE AU MCEB LE MCA DEMANDE L'ANNULATION DU CARTON DE ZOUGRANA

P.12



27^E ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER UN SUCCÈS SUR TOUTE LA LIGNE

P.15

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 18 NOVEMBRE 2024 // N°949 // PRIX 20 DA

RELATIONS ALGÉRO-AMÉRICAINES

ATTAF S'ENTRETIENT AVEC BLINKEN

P.3



REMARQUABLE VAGUE DE SOLIDARITÉ À MADRID

LES ESPAGNOLS SE MOBILISENT POUR LA CAUSE SAHRAOUIE

P.4



RÉUNION SUR LE CLIMAT EN AZERBAÏDJAN

L'ALGÉRIE ENGAGÉE À FAIRE FACE AUX DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX

P.2



PIED DIABÉTIQUE

TAUX D'AMPUTATION ÉLEVÉ À CAUSE DE LA CONSULTATION TARDIVE

P.16



PROJET DU COMPLEXE DE TRANSFORMATION ET DE PRODUCTION DE FERTILISANTS

L'ALGÉRIE DÉTERMINÉE À ASSURER SA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

CE PROJET, AUQUEL LE PRÉSIDENT TEBBOUNE ATTACHE UNE GRANDE IMPORTANCE, PASSERA PAR PLUSIEURS ÉTAPES. UN CALENDRIER POUR LE TRAVAIL PRÉPARATOIRE DU SITE ET L'ÉDIFICATION DES USINES ANNEXES A ÉTÉ ÉTABLI POUR LA PÉRIODE DE 2024 À 2026, ET SA MISE EN SERVICE EST PRÉVUE POUR DÉBUT 2027, AVEC UNE PRODUCTION DE 6 MILLIONS DE TONNES PAR AN DE PHOSPHATE BRUT À BLED EL HADBA ET DE 5 MILLIONS DE TONNES PAR AN DE FERTILISANTS À OUED KEBERIT.

Lire en page 3



ALORS QUE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE SEMBLE PARALYSÉE

MASSACRES DE MASSE À GHAZA

La communauté internationale ne peut permettre à la puissance occupante de continuer d'agir avec une telle impunité et un tel mépris du droit international, qui sont la cause de morts tragiques et de souffrances parmi la population civile palestinienne sans défense. Elle ne peut pas laisser la situation évoluer de la sorte.

P.4

CONTRÔLE ET ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Le gouvernement présente un texte de loi

L'APN reprendra aujourd'hui ses travaux, en séance plénière consacrée à la présentation et au débat du texte relatif à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets. Cette séance plénière de l'APN, qui débutera à 9h00, sera «consacrée à la présentation et au débat d'un projet de loi modifiant et complétant la loi 01-19 du 27 Ramadhan 1422, correspondant au 12 décembre 2001, relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets», indique dimanche un communiqué de la chambre basse du Parlement.

«Les travaux se poursuivront l'après-midi avec la suite du débat général et la réponse du représentant du Gouvernement aux préoccupations des députés», conclut le communiqué de l'Assemblée populaire nationale.

SOMMET DE LA JEUNESSE AFRICAINNE

L'Algérie expose ses initiatives

Dans son intervention hier au Sommet de la Jeunesse africaine à Addis-Abeba (Ethiopie), Mustapha Hidaoui, président du Conseil supérieur de la jeunesse, a évoqué l'importance que l'Algérie accorde à sa population jeune, rapporte un communiqué du CSJ. Il a exposé les initiatives marquantes des pouvoirs publics, dont la création l'organisme qu'il préside. Il a affirmé que le CSJ «constitue un modèle pour l'ensemble du continent». Il a également évoqué les réformes permettant l'accès des jeunes algériens aux Assemblées élues, locales (APC et APW) et nationales (Parlement avec ses deux chambres), après la révision de la loi organique portant Code électoral. En outre, il a évoqué la création d'un ministère dédié aux startups et la modernisation des universités, comme autant de preuves de l'engagement de l'État à soutenir le développement des jeunes. Mustapha Hidaoui a également insisté sur les mesures prises pour renforcer la participation des jeunes à la prise de décision, notamment à travers l'adoption de lois en faveur des initiatives jeunes dans divers secteurs. Par ailleurs, il a précisé que la participation de l'Algérie à cet événement, qui a rassemblé plus de 200 représentants de pays membres de l'Union africaine, s'inscrivait dans le cadre de la valorisation du Forum de la Jeunesse Africaine, organisé récemment dans la wilaya d'Oran. Il a souligné que cet événement avait permis à l'Algérie de démontrer sa capacité à organiser des forums régionaux et internationaux majeurs.

Le sommet, selon lui, représente également une opportunité unique de rencontrer des leaders de la jeunesse africaine, de renforcer les liens entre les pays du continent et de plaider en faveur de la participation active de la jeunesse dans les décisions à un haut niveau.

ELLE PLAIDE POUR UNE TRANSITION JUSTE DE LA PLANÈTE

L'Algérie en défenseur des intérêts des pays en développement

Lors de la 4ème Consultation des États membres sur le thème de la septième session de l'assemblée des Nations Unies pour l'environnement (ANUE-7), l'ambassadeur Boumediene Mahi, a réaffirmé l'engagement de l'Algérie «à défendre les intérêts des pays en développement».

Aïda Mouni

L'Algérie, en tant que présidente du Groupe Afrique, a participé à la 4ème Consultation des États membres sur le thème de la septième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'Environnement (ANUE-7), qui s'est déroulée samedi au siège du Bureau des Nations unies à Nairobi, capitale du Kenya, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. Au cours de cette réunion, la délégation algérienne, dirigée par l'ambassadeur Boumediene Mahi, représentant permanent de l'Algérie à Nairobi, est intervenue sur la proposition de thème intitulée : «Solutions pour une planète équitable et résiliente», ainsi que le document y afférent. L'ambassadeur Mahi a souligné «l'absence de points de vue de nombreux pays en développement, en particulier africains, lors des consultations précédentes, et a mis en avant la nécessité de prendre en compte des enjeux essentiels tels que le développement durable, la transition juste, l'accès à des moyens de mise en œuvre adéquats et la reconnaissance des circonstances et des



Ambassadeur Boumediene Mahi

capacités spécifiques des pays concernés», selon le communiqué.

Lors de la 4ème Consultation des États membres sur le thème de la septième session de l'assemblée des Nations Unies pour l'environnement (ANUE-7), l'ambassadeur Boumediene Mahi, a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à défendre les intérêts des pays en développement. Il a souligné l'importance d'une véritable transition juste

pour intégrer les priorités de ces pays, tout en notant que le concept d'équité actuel est insuffisant pour répondre aux besoins des nations en développement.

Par ailleurs, l'ambassadeur a insisté sur l'inclusion explicite de la transition juste dans le thème de l'ANUE-7 et a salué l'attention portée par la présidence omanaise à des aspects essentiels tels que l'innovation scientifique et l'accès aux données. Il a éga-

lement mis en avant la nécessité de respecter la souveraineté des données, de promouvoir l'autonomie économique et de préserver le patrimoine culturel dans le cadre de ce thème.

Les consultations sur le thème de l'ANUE-7 ont pris fin lors de cette réunion, laissant à la présidence la charge de présenter la version finale du thème d'ici le mois de décembre, rapporte l'APS.

A.M.

RÉUNION SUR LE CLIMAT EN AZERBAÏDJAN

L'Algérie engagée à faire face aux défis environnementaux

La délégation parlementaire participant aux travaux de la 29e session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP29), à Bakou (Azerbaïdjan), a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à faire face aux défis environnementaux mondiaux, indique un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). «La deuxième séance de la réunion parlementaire inscrite dans le cadre des activités de la 29e session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP29), a vu la participation de la délégation conjointe des deux chambres du Parlement, composée du président du Réseau parlementaire sur le climat et l'environnement, M. Abdellah Chenini, et du membre du même réseau, M. Mustapha Lounis, et lors de laquelle l'engagement de l'Algérie à faire face aux défis environnementaux mondiaux a été réaffirmé», a précisé la même source. Dans le même contexte, M. Chenini a souligné «l'engagement de l'Algérie au respect de toutes les conventions internationales sur la protection de l'environnement, notamment les accords de Paris sur la réduction des émissions de gaz de 7% à l'horizon 2030», ajoutant qu'elle a entrepris de grands pas dans ce cadre».

Il a également cité «la mise en place par l'Algérie du plan national de la transition énergétique dans le but de réduire la dépendance au carburant fossile, ainsi que le plan national de lutte contre les changements climatiques qui représente une stratégie globale pour faire face aux changements climatiques». M. Chenini a, en outre, évoqué «la constitutionnalisation du droit du citoyen à un environnement sain», mettant en avant «les législations adoptées par le Parlement algérien, à l'instar des lois de protection des forêts, des espaces verts et le recyclage des déchets, outre, la création du Réseau parlementaire sur le climat et l'environnement». A cette occasion, M. Chenini a appelé à la création d'un «réseau international des pays impactés par les changements climatiques», insistant sur «l'importance de la transparence dans le financement et le transfert de technologies». Lors des travaux de la séance consacrée au thème «Renforcer la résilience face aux changements climatiques : extension du champ d'adaptation et autonomisation locale», M. Lounis a, quant à lui, évoqué les efforts de l'Algérie dans la lutte contre la désertification, citant le projet du barrage vert, lancé dans les années 1970, visant à freiner l'avancée des sables et à réhabiliter les terres dégradées. Il a égale-

ment mis en avant «les mesures adoptées pour protéger l'environnement, à l'instar de la loi sur la protection des forêts, de la gestion des ressources naturelles, du reboisement, de la sensibilisation locale et des campagnes annuelles visant à renforcer le couvert végétal et à impliquer les populations locales dans les initiatives environnementales». Dans ce sillage, il a souligné «le rôle central de la coopération internationale et africaine, notamment à travers l'adhésion à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD) et le renforcement de la collaboration continentale pour faire face aux catastrophes naturelles». «L'Algérie œuvre à réaliser un équilibre entre le développement durable et la protection de l'environnement», a-t-il assuré, appelant à «renforcer le soutien financier et technique international pour les projets de lutte contre la désertification». Les interventions du groupe parlementaire ont reflété «l'engagement de l'Algérie à faire face aux défis environnementaux mondiaux, à travers des politiques et stratégies intégrées dont le renforcement des législations, l'encouragement de l'innovation et l'approfondissement de la coopération internationale», selon la même source.

APS

PROJET DU COMPLEXE DE TRANSFORMATION ET DE PRODUCTION DE FERTILISANTS

L'Algérie déterminée à assurer sa sécurité alimentaire

Le projet du complexe de transformation et de production de fertilisants azotés et phosphatés à Oued Keberit (Souk Ahras), et de la mine de Bled El Hadba (Tébessa) pour produire, notamment l'acide sulfurique, l'acide phosphorique et l'ammoniac constituent un levier pour l'autosuffisance de l'Algérie en matière de production de fertilisants agricoles...

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a effectué, samedi passé, une importante visite de travail à l'est du pays.

Il a été, tour à tour, à Tébessa et à Souk Ahras où il a procédé d'abord au lancement des travaux d'ouverture de la mine de phosphate dans la région de Bled El Hadba, dans le cadre d'un projet intégré visant l'extraction, la transformation et l'exportation du phosphate, et où il a supervisé ensuite le lancement des travaux préparatoires pour la réalisation d'une unité de transformation et de production d'engrais azotés et phosphatés à Oued El-Keberit. Accompagné des PDG des groupes Sonatrach et Sonarem, Rachid Hachichi et Belkacem Soltani, ainsi que d'autres cadres de son département, Mohamed Arkab a donné le signal de départ pour la première explosion près de la mine d'extraction et de transformation du phosphate, destinée à la fabrication d'engrais phosphatés et à leur exportation vers les marchés mondiaux, une fois l'autosuffisance atteinte. Suite aux explications qui lui ont été fournies sur place concernant les différentes phases de ce projet, le ministre a expliqué dans un discours prononcé à cette occasion que «ce projet apportera un saut qualitatif à l'économie nationale et à l'industrie minière au regard de son importance majeure et concerne les trois wilayas de Tébessa, Souk Ahras et d'Annaba à partir de la mine de Bled El Hadba qui renferme une importante réserve de phosphate brut susceptible d'être exploi-



tée pendant 80 ans avec plus de 1.200 millions tonnes dont plus de 800 millions exploitables». D'après le ministre, ce projet

sera réalisé dans un délai de deux ans, avec des compétences exclusivement nationales issues de Sonatrach et de

Sonarem, assistées par des experts de l'Université algérienne. Son lancement opérationnel est

prévu pour le début de l'année 2027, conformément aux instructions du président Abdelmadjid Tebboune. Le ministre a rappelé que ce projet, auquel le président de la République attache une grande importance, passera par plusieurs étapes. Un calendrier pour le travail préparatoire du site et l'édification des usines annexes a été établi pour la période de 2024 à 2026, et sa mise en service est prévue pour début 2027, avec une production de 6 millions de tonnes par an de phosphate brut à Bled El Hadba et de 5 millions de tonnes par an de fertilisants à Oued Keberit, Souk Ahras.

Il s'agit là, d'une initiative clé qui favorisera l'indépendance de l'Algérie en matière de fertilisants agricoles tout en générant des milliers d'emplois pour la jeunesse locale. L'Algérie, selon le ministre de l'énergie et des mines figure parmi les 10 premiers pays au monde avec des réserves géologiques en phosphate estimées à plus de 3 milliards tonnes dont 1,2 milliards tonnes au gisement de Bled El Hadba (Tébessa), et la concrétisation de ce projet intégré apportera de nouvelles couleurs à l'économie nationale et contribuera indubitablement à renforcer la sécurité alimentaire nationale.

Soucieux de la concrétisation des objectifs tracés, Mohamed Arkab, tout en saluant les efforts de toutes les parties impliquées dans ce projet vital, préconise la conjugaison des efforts de tous pour le mener à terme dans le respect des délais.

Boualem B/ APS

RELATIONS ALGÉRO-AMÉRICAINES

Attaf s'entretient avec Blinken

Le ministre des Affaires étrangères, M. Ahmed Attaf, a reçu, hier, un appel téléphonique de son homologue américain, M. Anthony Blinken, a annoncé le ministère dans un communiqué. A cette occasion, les deux parties ont exprimé leur satisfaction quant à ce qui a été réalisé en matière de renforcement des relations économiques entre les deux pays et d'intensification du dialogue stratégique entre eux, est-il souligné dans le

communiqué. Les deux parties ont également exprimé, ajoute le communiqué, «leur aspiration à ce que cette dynamique soit maintenue et développée à l'avenir». Elles ont aussi échangé sur de nombreux sujets à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, notamment l'évolution de la situation à Gaza, la question du Sahara occidental ainsi que le projet de mise en place d'une opération de l'ONU pour maintenir la paix à Haïti, y est-il indiqué.

ELLE REJOINT L'APPEL DU CHEF DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE, JOSEP BORRELL,

La Belgique appelle à des sanctions immédiates de l'UE contre Israël

Aïda Mouni

La vice-Première ministre belge, Petra de Sutter, a pris position en faveur de sanctions immédiates de l'union européenne (UE) à l'encontre de l'entité sioniste, rejoignant ainsi l'appel du chef de la politique étrangère de l'UE, Josep Borrell, de suspendre le dialogue politique avec Israël. Cette décision fait suite à l'agression en cours contre la bande de Gaza. «Les sanctions de l'UE contre Israël ne peuvent plus être repoussées. Nous ne pouvons pas rester les bras croisés face au désastre de Ghaza», a déclaré Petra de Sutter sur les réseaux sociaux. «Je soutiens pleinement l'appel de Josep Borrell à suspendre le dialogue politique et à interdire l'importation de produits provenant de colonies illégales au sein de l'UE», a-t-elle ajouté. Ces déclarations interviennent après la proposition de Josep Borrell de suspendre officiellement le dialogue politique avec Israël en raison de sa violation flagrante du droit international dans la bande de Ghaza. Après des mois d'inaction des autorités sio-

nistes concernant le respect du droit international dans la guerre de Ghaza, Josep Borrell a pris une décision radicale. Le Haut représentant de l'union européenne pour les affaires étrangères a annoncé sur les réseaux sociaux qu'il proposait d'interdire les importations en provenance des colonies illégales et de suspendre le dialogue politique avec l'entité sioniste. Le bilan de cette guerre dévastatrice est lourd, avec près de 43 800 martyrs, principalement des femmes et des enfants. Borrell a souligné que les habitants de Ghaza «manquent de tout» et que la situation humanitaire est catastrophique. Face à cette crise, il a annoncé que les mesures envisagées seraient discutées lors du prochain Conseil des Affaires étrangères de l'UE. L'entité sioniste est poursuivie devant la Cour internationale de justice pour «crime de génocide» en raison de son agression continue contre Ghaza. Cette décision de Borrell marque une rupture dans la politique européenne à l'égard de l'entité sioniste et souligne la gravité de la situation à Ghaza.

A.M

IMPLIQUER LES SOCIÉTÉS CIVILES AFRICAINES DANS LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

L'Algérie montre la voie

L'implication des sociétés civiles africaines dans la lutte contre le terrorisme est nécessaire.

C'est ce à quoi la communauté internationale s'est résolument engagée. L'Algérie a toujours souligné que la lutte contre le terrorisme ne peut être gagnée que si tous les pays cherchent à coopérer par-delà les frontières.

Intégrer et impliquer les sociétés civiles africaines dans la lutte contre l'extrémisme violent, tel est l'objectif que se sont donné les organisateurs de la conférence portant sur «le Programme des Jeunes Africains contre le terrorisme», à savoir le Réseau pour le dialogue et le bon voisinage algéro-africain, l'Observatoire national de la société civile algérienne, en coordination avec le Centre de l'Union africaine de lutte contre le terrorisme. L'événement, qui a lieu samedi à la salle de conférences de la Banque nationale de

l'habitat (BNH) à Bab Ezzouar, auquel ont pris part 200 étudiants africains de 40 nationalités, est censé réfléchir et apporter des solutions concrètes à la problématique de l'extrémisme violent et à l'insécurité sur le continent africain. Le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Nourredine Benbraham, a largement évoqué l'expérience algérienne dans la lutte contre le terrorisme, «à travers le dialogue et la réconciliation nationale et surtout l'implication de la société civile». «Le développement économique et social ne peut s'opérer que dans un contexte de sécurité et de paix», insiste Benbraham qui appelle les participants à la conférence à réfléchir à des initiatives concrètes, entre autres, la mise en place d'un réseau Networking des sociétés civiles africaines.

Y.B.

ALORS QUE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE SEMBLE PARALYSÉE

Massacres de masse à Ghaza

La communauté internationale ne peut permettre à la puissance occupante de continuer d'agir avec une telle impunité et un tel mépris du droit international, qui sont la cause de morts tragiques et de souffrances parmi la population civile palestinienne sans défense. Elle ne peut pas laisser la situation évoluer de la sorte

65 Palestiniens sont tombés en martyrs, hier, dans deux nouveaux massacres perpétrés par l'occupation sioniste à Beit Lahia, dans le nord de la bande de Ghaza. «L'armée d'occupation a commis deux nouveaux massacres, à l'aide de ses avions de combat, contre des maisons habitées à Beit Lahia, dont l'un a fait 50 martyrs et l'autre 15 martyrs», selon des médias. Plus tôt, les médias palestiniens ont rapporté que les forces d'occupation sionistes ont continué à faire exploser des maisons dans le camp de Jabalia, dans le nord de la bande de Ghaza, «en utilisant des robots et des barils explosifs, conduisant à la destruction de quartiers résidentiels entiers». Pendant ce temps, 7 citoyens palestiniens, dont un enfant, sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés lorsque les forces d'occupation ont pris pour cible une maison dans le camp de réfugiés de Bureij, dans le centre de l'enclave palestinienne. L'armée d'occupation sioniste continue de commettre un génocide dans la bande de Ghaza, depuis 408 jours, faisant 43.799 martyrs et 103.601 blessés, tandis que des milliers de victimes sont toujours sous les décombres et sur les routes. Dans un communi-

qué publié hier, Bart Witteveen, directeur de l'IRC pour le territoire palestinien occupé, a souligné que plus de 80 % de l'aide humanitaire destinée à Ghaza est actuellement bloquée, avec des livraisons atteignant leur niveau le plus bas depuis octobre 2023. Avant cette date, environ 500 camions d'aide entraient chaque jour dans la région, un chiffre déjà insuffisant pour répondre aux besoins de la population. Aujourd'hui, les niveaux d'aide humanitaire sont « dangereusement bas ». Witteveen a averti que le pire scénario pourrait déjà se réaliser, avec une augmentation rapide de la famine, de la malnutrition et des décès liés à ces conditions. «La situation est critique. Nous avons quelques jours, pas des semaines, pour agir et améliorer ces conditions désastreuses. Les avertissements des organisations humanitaires sont clairs : l'inaction entraînera davantage de pertes civiles évitables », a-t-il déclaré, appelant à « la levée immédiate des restrictions sur l'aide humanitaire à destination et à l'intérieur de Ghaza ». La communauté internationale ne peut permettre à la puissance occupante de continuer d'agir avec une telle impunité et un tel mépris du droit interna-



tional, qui sont la cause de morts tragiques et de souffrances parmi la population civile palestinienne sans défense. Elle ne peut pas laisser la situation évoluer de la sorte. Par ailleurs, en Occident, la société civile se mobilise de plus en plus contre ces massacres et contre les armes qui arrivent en Israël. Manifestation à Chicago pour exiger la fin

des exportations des armes vers l'entité sioniste. Cet appel vise à mettre fin à ce qu'ils qualifient d'agression génocidaire contre le peuple palestinien. Une grande manifestation a eu lieu à Chicago, aux États Unis, où des centaines de personnes se sont rassemblées pour demander l'interdiction des exportations d'armes vers l'entité sioniste.

Selon l'agence de presse palestinienne Wafa, des membres d'organisations de défense des droits de l'homme, ainsi que des représentants des communautés arabes et islamiques, continuent d'organiser des marches hebdomadaires dans cette grande ville américaine depuis octobre 2023. Ils exigent la fin du « génocide » en cours à Ghaza. **Y.B**

REMARQUABLE VAGUE DE SOLIDARITÉ À MADRID

Les Espagnols se mobilisent pour la cause sahraouie

Aïda Mouni

Une vague de solidarité a déferlé samedi dernier sur les rues de Madrid, alors que des milliers de manifestants espagnols et membres de la communauté sahraouie résidente en Espagne ont exprimé leur soutien indéfectible à la lutte du peuple sahraoui, tout en condamnant fermement la persistance de l'occupation marocaine au Sahara occidental. Dans une atmosphère chargée d'émotion, les manifestants ont brandi fièrement les drapeaux de la république sahraouie, clamant haut et fort les nobles aspirations du peuple sahraoui à la

liberté et à l'indépendance. Les slogans exhibés dénoncent avec fermeté la position officielle espagnole sur la question du Sahara occidental en tant qu'administration coloniale, assumant pleinement la responsabilité du territoire sur un plan juridique et historique. Plus encore, les manifestants ont vivement condamné l'accord tripartite de Madrid et les atrocités infligées au peuple sahraoui par l'invasion marocaine, pointant du doigt les crimes contre l'humanité perpétrés à l'encontre de la population sahraouie. En ce jour de mobilisation et de solidarité, la voix collective des manifestants s'est élevée pour exiger justice

et reconnaissance pour le peuple sahraoui, rappelant avec solennité que « la quête de liberté et de dignité demeure un enjeu crucial et universel dans le monde d'aujourd'hui ». Les manifestations récentes ont également été marquées par des discours engagés, où les participants, parmi lesquels figuraient des associations, des militants solidaires et des représentants du mouvement espagnol de solidarité, ont réaffirmé leur détermination à défendre les droits inaliénables du peuple sahraoui par des moyens pacifiques et légitimes. La mobilisation impressionnante qui a animé les rues de la capitale espagnole témoigne

une fois de plus de la solidarité internationale, notamment espagnole, envers la lutte du peuple sahraoui, ainsi que du rôle prépondérant joué par la communauté sahraouie. Il est à souligner que chaque année, les associations espagnoles de solidarité avec le peuple sahraoui organisent ce rassemblement en étroite collaboration avec la représentation du Front Polisario en Espagne, mettant ainsi en lumière les responsabilités historiques de Madrid envers son ancienne colonie du Sahara occidental et attirant l'attention du monde entier sur la persistance de l'occupation marocaine dans la région. **A.M.**

FACE À L'ACCOSTAGE D'UN NAVIRE D'ARMES SIONISTE À TANGER

Cris de révolte des Marocains

Aïda Mouni

Le gouvernement marocain semble rester impassible face aux revendications populaires, et renforce même ses liens avec Israël, malgré l'opposition de la population. Depuis un an, les Marocains expriment leur soutien au peuple palestinien et condamnent la normalisation des relations entre leur pays et l'entité sioniste. L'arrivée récente d'un navire d'armes israélien au port de Tanger a déclenché une vague de protestations dénonçant une complicité dans les crimes de guerre commis à Ghaza et au Liban. Dimanche dernier, une foule de manifestants s'est rassemblée devant le port de Tanger pour dénoncer l'accostage d'un « navire d'armes » à destination de l'entité sioniste. Les citoyens maro-

cains ont exprimé leur indignation, affirmant que les autorités marocaines avaient ainsi contribué aux crimes de guerre perpétrés à Ghaza et au Liban depuis plus d'un an, rapporte l'APS. Brandissant des drapeaux palestinien et libanais, les manifestants ont scandé des slogans poignants, tels que « Ghaza vous l'avez assiégée et le navire accepté ». Par ailleurs, ils ont salué la décision des autorités espagnoles de refouler le même navire, soulignant ainsi la position de l'Espagne qui reconnaît l'état palestinien et interdit l'accostage des navires transportant des armes destinées à l'entité sioniste dans ses ports. Malgré les tentatives de démenti des responsables marocains et des médias pro-gouvernementaux, la colère des citoyens semble croître, mettant en

lumière les sentiments de mécontentement face à la politique en vigueur. Dans une démonstration de solidarité et de condamnation, les manifestants ont exprimé leur soutien indéfectible à la résistance palestinienne et leur rejet de l'agression en cours de l'entité sioniste contre le peuple palestinien, en particulier à Ghaza. Ils ont appelé à la fin du génocide, à la punition des responsables des crimes commis, à la levée du siège de Ghaza et à l'acheminement de l'aide humanitaire indispensable. Parallèlement, leur appel à « l'annulation de la normalisation des relations avec l'entité sioniste » est resté lettre morte, le régime du makhzen poursuivant ses démarches visant à renforcer ces liens controversés. Le mouvement Boycott, désinvestissement et sanctions (BDS)

s'est associé à la protestation suscitée par l'accostage du navire suspecté de transporter des armes pour l'occupation sioniste. Celui-ci, le « Maersk Denver », appartenant à la flotte « Maersk » impliquée dans le transport de fournitures militaires américaines vers l'entité sioniste, soulève des soupçons légitimes quant à la nature illicite de sa cargaison militaire. Alors que les violences contre les populations de Ghaza et du Liban se poursuivent sans répit, les appels à cesser la fourniture d'armes à l'entité sioniste se multiplient à l'échelle internationale. En novembre dernier, la Turquie a présenté à l'ONU une motion conjointe signée par 52 nations et 2 organisations internationales, demandant un arrêt immédiat de cette pratique. **A.M.**

AÏN TEMOUCHENT

Démantèlement d'un réseau d'émigration clandestine et arrestation de 17 individus



Dans le cadre de la lutte contre la criminalité transfrontalière organisée, les services de la Gendarmerie nationale d'Aïn Temouchent ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par mer, avec l'arrestation de 17 individus dont 3 femmes et des mineurs, a rapporté la cellule de communication du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Aïn Temouchent. Selon les mêmes services, les personnes impliquées, âgées de 16 à 50 ans, ont été arrêtées. L'opération a abouti à la saisie de 2

embarcations pneumatiques équipées de moteurs, de 4 bateaux solides et de 5 moteurs de types et puissances variés en plus de 24 jerricans de carburant, d'une capacité totale de 560 litres, 7 gilets de sauvetage, 3 boussoles et une pompe à air.

Il a été procédé également à la saisie d'une somme d'argent en devises étrangères estimée à 2.582 euros, d'une somme en monnaie nationale estimée à 1.500 DZD, de 52 téléphones portables ainsi que d'une voiture de tourisme et de 2 armes blanches.

SALON INTERNATIONAL DE LA DATTE

Un rendez-vous incontournable pour les producteurs

Organisé par la chambre nationale de l'agriculture, le salon international de la datte aura lieu au palais des expositions des Pins maritimes, à Alger, du 21 au 23 novembre prochain, a annoncé le minis-

tère de l'agriculture. Selon le ministère, cette 2ème édition du Salon international de la datte sera organisée sous le slogan « Nos dattes, une authenticité et une économie durable ».

PRODUIT DE LA VENTE DE BILLETS VIA L'APPLICATION « MAHATATI »

620 millions de Da de revenus

La Société d'exploitation des gares routières d'Algérie "Sogral" a réussi à attirer 620 millions de DA générés par la vente de billet via la plateforme "Mahatati". C'est ce qu'a révélé le directeur général adjoint de Sogral, Saïd Damri, à El-Chourouk News. La « Sogral » a commencé à mettre en œuvre le programme de numérisation de ses services depuis 2022, et l'application électronique « Mahatati » entrée en service, permet aux citoyens de visualiser les horaires des déplacements terrestres dans toutes les stations terrestres du pays. En effet l'application est téléchargeable en ligne et fournit des informations complètes sur les voyages et les horaires, ce qui permet



aux voyageurs d'organiser plus facilement leurs déplacements et de déposer des plaintes concernant les services. Déjà, plus de 3 000 plaintes de citoyens ont été déposées et traitées via l'application Mahatati au niveau national. Sogral exploite actuellement 74 stations terrestres réparties dans 50 wilayas sur l'ensemble du territoire national.

Pourquoi les batteries lithium sont interdites en soute

Les batteries lithium, bien qu'elles alimentent de nombreux appareils mobiles, présentent un risque important d'incendie si elles sont endommagées ou surchauffées. C'est pourquoi leur transport est soumis à des réglementations strictes, notamment dans le domaine aérien, selon Air Journal. Les batteries lithium peuvent s'enflammer spontanément en cas de court-circuit, de surchauffe ou de dommage physique. Dans l'environnement confiné d'une soute d'avion, un incendie pourrait se propager rapidement et devenir incontrôlable. Difficulté à éteindre: Les incendies liés aux batteries lithium sont particulièrement difficiles à éteindre, car ils nécessitent des équipements et des techniques spécifiques. Un incendie en soute pourrait mettre en danger la vie des passagers et de l'équipage, ainsi que compromettre l'intégrité de l'avion. A noter que ces batteries sont interdites en soute, mais autorisées en cabine sous certaines conditions (nombre limité, protection individuelle, transport dans le bagage à main). Il est généralement autorisé de transporter des appareils



électroniques contenant des batteries (téléphones, ordinateurs portables, etc.) en cabine ou en soute, à condition que l'appareil soit éteint et que la batterie soit protégée. En résumé, l'interdiction des batteries lithium en soute est une mesure de sécurité essentielle pour prévenir les risques d'incendie et garantir la sécurité de tous les passagers à bord d'un avion.

ALGÉRIE TÉLÉCOM

Plein de Bonus sur les rechargements via le Paiement électronique !

Algérie Télécom annonce moins d'effort, plus de facilité et surtout pleins de Bonus exceptionnels avec le paiement électronique des abonnements internet et des factures téléphoniques.

Que ce soit via le site web, l'Espace Client, l'application My Idoom, via la carte Edahabia ou les cartes CIB, ou même à travers les applications Baridimob ou Wimpay (BNA), des Bonus internet allant jusqu'à 10% du montant rechargé pour Idoom ADSL, VDSL et Fibre sont offerts.

"Rechargez votre abonnement Idoom ADSL, Idoom VDSL ou Idoom Fibre

avant son expiration ou au plus tard 48h suivant cette dernière, via le paiement électronique, avec un montant égale ou supérieur à votre abonnement mensuel et gagnez un bonus de 10% du montant rechargé.

Mais si vous effectuez votre paiement électronique après les 48h suivant l'expiration de votre abonnement, vous aurez un Bonus de 03% du montant rechargé », indique Algérie Télécom.

Il est annoncé aussi, des Bonus allant jusqu'à 20% du Volume Internet Idoom 4G. "Rechargez votre abonnement Idoom 4G via le paiement électronique au plus tard

48h suivant l'expiration de votre abonnement et recevez un Bonus de 20% de votre volume Internet rechargé, comme suit : 1000 DA = 40 Go Volume Internet + 08 Go de Bonus, 1500 DA = 150 Go Volume Internet + 30 Go de Bonus, 2500 DA = 300 Go Volume Internet + 60 Go de Bonus, 3500 DA = 450 Go Volume Internet + 90 Go de Bonus et 6500 DA = 1000 Go Volume Internet + 200 Go de Bonus. Si le client effectue une recharge après ces 48h, il aura un Bonus de 10% du volume rechargé comme suit : 1000 DA = 40 Go Volume Internet + 04 Go de Bonus, 1500 DA = 150 Go Volume Internet + 15

Go de Bonus, 2500 DA = 300 Go Volume Internet + 30 Go de Bonus, 3500 DA = 450 Go Volume Internet + 45 Go de Bonus, 6500 DA = 1000 Go Volume Internet + 100 Go de Bonus.

Des jours de connexion supplémentaires sur le paiement électronique sont également offerts. Paiement de factures bimestrielles de l'offre Idoom Fixe 250 DA = 1 jour de connexion internet. Paiement de factures bimestrielles de l'offre Idoom Fixe 500 DA = 2 jours de connexion internet. Paiement de factures bimestrielles de l'offre Idoom Fixe 750 DA = 3 jours de connexion internet.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION
ET DES FINANCES
NOURDINE BRAHMI

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

70E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION

Un parcours révolutionnaire jalonné d'étapes phares

Le 1er Novembre 1954, date du déclenchement de la Révolution de libération, a marqué le début d'un parcours révolutionnaire jalonné d'étapes phares, de la lutte armée à l'action politique et diplomatique, incarnant la détermination et la foi profonde des chefs de la Révolution et du peuple algérien.

Le 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre est l'occasion de rappeler que cette date mémorable demeurera une référence témoignant de la grandeur et du génie de l'une des plus importantes Révolutions de l'ère moderne, grâce aux luttes et aux sacrifices des Chouhada et des Moudjahidine, dont la mémoire restera éternelle. La Proclamation du 1er Novembre a été la principale référence pour l'Armée de libération nationale (ALN), qui a porté la lutte armée à travers l'ensemble du territoire national, en menant des attaques éclairées, des embuscades et des opérations commandos contre les forces ennemies. Moins d'un an après le déclenchement de la Révolution, intervient l'offensive du Nord-Constantinois (20 août 1955), l'une des étapes les plus importantes de la lutte armée, ayant permis d'internationaliser la cause algérienne en la présentant comme une cause de libération nationale et non pas un conflit interne comme le prétendait alors la France coloniale.

L'objectif était de desserrer l'étau sur l'Aurès et plusieurs autres régions assiégées par l'armée coloniale depuis le déclenchement de la Révolution et dont la population était livrée à une vaste campagne de sanglante répression ayant fait près de 12.000 martyrs parmi les civils sans défense.

L'offensive du Nord-Constantinois a marqué un tournant majeur dans la lutte armée, en consacrant le caractère populaire de la Révolution et en contribuant au ralliement des classes moyennes algériennes et des dirigeants politiques, toutes tendances confondues, aux



rangs de la Révolution. En effet, dix mois après le déclenchement de la Révolution, Zighoud Youcef, chef de la Zone II (Nord-Constantinois), et son adjoint, Lakhdar Bentobal, décident de lancer une offensive généralisée contre des objectifs ennemis dans cette région, avec la participation aux attaques de milliers de fellahs, aux côtés des combattants de l'ALN, notamment contre des postes de police, des casernes de la gendarmerie, des bâtiments publics et des installations appartenant aux colons.

Autre étape charnière dans l'histoire de la lutte armée pour l'indépendance, la bataille d'El Djorf à Tébessa qui, en septembre 1955, a battu en brèche le mythe de l'"invincibilité de l'armée française" en ébranlant les fondements de cette armée coloniale. Le Congrès de la Soummam, tenu le 20 août 1956, a constitué, lui aussi, une

étape charnière de par ses décisions historiques qui ont permis à la Révolution de connaître un nouveau départ, ainsi qu'une restructuration et une réorganisation. Le Congrès a pu se tenir grâce à un dispositif sécuritaire de génie ayant mobilisé plus de 3000 hommes, sous le commandement du colonel Amirouche. Malgré la difficulté de la tâche, le Congrès auquel allaient participer la plupart des chefs de la Révolution (Krim Belkacem, Abane Ramdane, Zighoud Youcef, Amar Ouamrane, Lakhdar Bentobal et d'autres) a été brillamment sécurisé grâce à la conjugaison des efforts de tous. Autre moment phare dans l'histoire de la lutte du peuple algérien, la grève historique des huit jours en 1957, à travers laquelle le peuple a montré sa cohésion avec les chefs de la Révolution, déjouant ainsi les plans de la France coloniale.

Cette grève historique, à laquelle

le a appelé le Comité de coordination et d'exécution (CCE) du Front de libération nationale (FLN) et dont la préparation a été confiée aux soins des chefs des six wilayas historiques, a été une véritable épreuve pour le peuple algérien, qui a affirmé ainsi son attachement au FLN comme seul et unique représentant légitime.

Cette grève a suscité au sein de l'opinion publique internationale un intérêt pour la lutte menée par les Algériens en tant que cause de tout un peuple, ce qui a eu un impact positif sur le parcours de la Révolution, grâce notamment au soutien populaire qui a battu en brèche la propagande de l'administration coloniale qui laissait entendre qu'il s'agissait d'une simple crise interne.

La proclamation de la création du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), le 19 septembre 1958,

a été un événement tout aussi marquant qui a permis à la Révolution d'entrer dans une nouvelle étape d'édification et de consolidation des institutions de l'Etat, tout en réaffirmant le ralliement du peuple à la Révolution.

L'indépendance de l'Algérie n'aurait pu se concrétiser sans les sacrifices consentis par tout un peuple. Les manifestations du 11 décembre 1960, qui ont montré comment les Algériens ont fait face, comme un seul homme, à la tyrannie coloniale, en sont une illustration, de même que les massacres du 17 octobre 1961, qui constituent un crime contre l'humanité imprescriptible.

L'Algérie a recouvré sa souveraineté nationale en alliant lutte armée et action politique, mais aussi grâce au soutien populaire à la Révolution, qui a obligé le colonisateur à s'asseoir à la table des négociations, aboutissant aux Accords d'Evian. Après d'âpres négociations, menées par une délégation algérienne convaincue de la justesse de la cause nationale, l'indépendance totale de l'Algérie est reconnue dans l'intégrité absolue de son territoire, battant en brèche les manœuvres dilatoires de la France coloniale pour tenter de faire plier le processus révolutionnaire et la ferme volonté du peuple à recouvrer sa souveraineté. Le legs de la Révolution algérienne restera une source de fierté intarissable, en ce qu'il incarne des épopées singulières, où le peuple algérien a payé un lourd tribut pour libérer la patrie et chasser le colonisateur brutal, auteur de massacres qui ne seront jamais oubliés ni effacés de la mémoire.

APS

DES SPÉCIALISTES DE LA SANTÉ RECOMMANDENT UNE APPROCHE GLOBALE

L'importance des centres spécialisés en médecine physique soulignée

Ces centres devraient inclure non seulement des spécialistes en médecine physique et réhabilitation, mais aussi des neurologues, neuropsychiatres, neuropsychologues et orthophonistes. L'importance des centres spécialisés en médecine physique souligné lors des 8èmes Journées de Médecine Physique et de Réhabilitation du CHU d'Oran. La création de ces centres vise à améliorer la prise en charge des patients, en particulier ceux touchés par des AVC et des accidents de la circulation. Le Pr Khaled Layadi plaide pour une approche globale en médecine physique et réhabilitation. Lors de cet événement, qui s'est conclu dimanche, le Pr Khaled Layadi, président des Journées et chef de service de Médecine Physique et Réhabilitation, a souligné que ces structures dédiées sont essentielles pour garantir une approche multidisciplinaire, tant attendue par les professionnels de santé. Il a précisé que ces centres

devraient inclure non seulement des spécialistes en médecine physique et réhabilitation, mais aussi des neurologues, neuropsychiatres, neuropsychologues et orthophonistes. Bien que les services spécialisés en MPR dans les hôpitaux accomplissent un travail remarquable, ils ne suffisent pas à gérer l'augmentation constante du nombre de

patients souffrant de diverses pathologies, telles que les AVC et la maladie de Parkinson, ainsi que les victimes d'accidents de la route.

Dossier médical électronique et formation continue : Les clés d'une prise en charge optimale

Le Pr Layadi a également évoqué d'autres aspects essentiels de la prise en charge, tels que le parcours du patient, la généralisation du dossier médical électronique, la formation continue des médecins, et la nécessité de fournir tous les moyens et équipements nécessaires pour garantir une prise en charge optimale.

Durant 3 jours, plus de 350 spécialistes, tant nationaux qu'internationaux, ont participé à cet événement scientifique, organisé par l'OHRES en collaboration avec le service de Médecine Physique et Réhabilitation du CHU d'Oran. Plus de 200 communications ont été présentées, incluant une vingtaine de conférences et d'ateliers sur des thèmes variés tels que le contrôle postural, l'activité physique adaptée pour les pathologies neurologiques chroniques, et les stratégies de rééducation pour la maladie de Parkinson.

R.N.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Cinq morts et 203 blessés en 24 heures

Les services de la Protection civile ont rendu public hier un bilan des interventions menées au cours des dernières 24 heures. En effet, la Direction générale de la Protection civile a indiqué dans un communiqué que plusieurs accidents graves sont survenus au cours de ces dernières 24 heures et que, par conséquent, ses équipes de secours sont intervenues dans 171 cas. Ces incidents ont fait cinq morts et 203 blessés. La Protection civile a enregistré quatre interventions dans des cas d'intoxications au monoxyde de carbone. Treize personnes ont été secourues.

SYSTÈME DE GESTION DE LA QUALITÉ

488 entreprises nationales certifiées

Le directeur de l'Institut algérien de normalisation (IANOR), Mustapha Mouhoun, a indiqué, hier, que l'Algérie occupe une position de leader en Afrique, en termes d'institutions publiques et privées obtenant des certificats d'accréditation, qu'ils soient internationaux, régionaux ou nationaux.

Inès B.

Dans son intervention à la Radio Nationale, M Mouhoun a révélé que l'Algérie est l'un des pays leaders en matière d'accréditation et de normalisation sur le continent africain, notamment dans le domaine de la gestion des systèmes de qualité et de conformité des produits nationaux, enregistrant au cours de l'année 2024 plus de 11 000 spécifications, en plus de la disponibilité en Algérie de nombreuses normes internationales (ISO) et régionales représentées par l'Organisation africaine de normalisation (LARSO). Dans le même sens, l'intervenant a révélé que 488 entreprises algériennes possèdent le certificat « ISO 9001 » relatif au système de gestion de la qualité, 123 entreprises possèdent le certificat « ISO 14001 » pour le système de gestion de l'environnement et 92 entreprises possèdent le certificat de gestion de la sécurité et de la santé. Il a souligné par la même occasion, la volonté de l'Algérie d'augmenter le nombre d'entreprises économiques détenteurs de certificats de conformité, en vue d'accéder aux marchés étrangers, notamment africain. Concernant les certificats nationaux de

conformité, M Mouhoun a déclaré : « Nous avons développé de nombreux certificats de conformité liés aux marchandises, sous la forme d'une « couronne » qui est accordée à un produit industriel dans un délai n'excédant pas 03 ans, ainsi que la mention « halal » qui est apposée sur les produits alimentaires exportés vers les pays musulmans, en plus de l'étiquette « qualité de réception », révélant en même temps que les certifications de certains produits n'excèdent pas deux ans en raison de l'évolution technologique rapide. Dans le cadre de la valorisation des produits nationaux favorisant leur accession aux marchés étrangers, M Mouhoun a révélé que l'Institut algérien de normalisation organise des journées de sensibilisation dans le but de mettre les entreprises économiques dans le bon sens, en appliquant des mesures précises dans le cahier des charges et en conformité aux normes nationales et internationales. L'institut propose plus de 80 thèmes liés aux institutions de formation et d'accompagnement afin de développer des systèmes administratifs modernes, qu'ils soient liés à la qualité ou à la santé et à la sécurité. Concernant la capacité de



Mr. Mustapha Mouhoun, Directeur Central de la Normalisation à l'IANOR

l'Algérie à analyser tous les produits de toutes sortes, le représentant de l'IANOR a souligné l'impossibilité d'y parvenir, compte tenu du grand nombre

de produits et de services disponibles sur le marché, précisant que les pays technologiquement avancés ne disposent pas de laboratoires dans tous

les domaines et font appel à l'expertise étrangère dans la normalisation de certains biens et services.

I.B.

PROJET INTÉGRÉ DE PHOSPHATE

Plus de 40.000 postes d'emploi à la clé

Le projet du complexe de transformation et de production de fertilisants azotés et phosphatés à Oued Keberit (Souk Ahras), et de la mine de Bled El Hadba (Tébessa) pour produire, notamment l'acide sulfurique, l'acide phosphorique et l'ammoniac constitue un levier pour l'autosuffisance de l'Algérie en matière de production de fertilisants agricoles et assurera des milliers d'emplois pour les jeunes de la région. C'est ce qu'a indiqué hier, directrice centrale au Groupe Sonatrach, Nadia Benyoussef.

Intervenant, à l'émission « L'Invité du jour » de la chaîne 3 de la Radio algérienne, Mme Benyoussef estime que « les deux chantiers de ce projet d'envergure constituent deux leviers majeurs et une pierre angulaire pour l'autosuffisance de l'Algérie en matière de produits fertilisants agricoles nécessaires pour booster l'agriculture et garantir la sécurité alimentaire ». Elle a ajouté qu'en plus de la sécurité alimentaire qu'offre la richesse induite par ce mégaprojet, les deux réserves « assureront des milliers d'emplois pour les jeunes de la région ». En effet, l'invitée de la Radio algérienne, précise que « la réalisation et l'exploitation des deux réserves permettront le recrutement de dizaines de milliers de travailleurs ».

Au moins 12 000 postes d'emploi directs pour la réalisation des sites et pas moins de 6 000 emplois dans le segment transformation, en plus des 24 000 emplois indirects dans des activités annexes, comme la logistique, le fret...etc. seront créés autour de ces deux sites exploitables qui produiront 841 millions tonnes de phosphate depuis un gisement dont les réserves sont estimées à 1,4 milliard de tonnes. « Ce potentiel classe l'Algérie au Top 10 des pays possédant les

plus grandes réserves mondiales en phosphate », fait-elle savoir, ajoutant que « cette richesse naturelle constitue la matière première de la production des engrais phosphatés et azotés en Algérie, dont le besoin ne cesse d'augmenter, à l'instar de la demande internationale ». L'exploitation du phosphate intégré consiste, selon l'oratrice, « à l'extraction du phosphate brut à raison de 10,5 millions de tonnes par an, au niveau du site de Bled El Hadba, où s'effectue son enrichissement, à l'effet d'augmenter sa teneur en P2O5 et la diminution de l'oxyde de magnésium, notamment ». Après enrichissement, ce phosphate subira des transformations chimiques au niveau du site de Oued El Keberit pour produire des engrais phosphatés ainsi que la transformation du gaz naturel pour faire un pro-

duit intermédiaire qui est l'ammoniac qui, après transformation, obtient de l'urée.

Concernant l'aspect technique, la chaîne de production est, selon Mme Benyoussef, scindée en deux parties essentielles, à savoir l'amont et l'aval. Par rapport à la partie amont du complexe d'Oued El Keberit, dont les travaux dureront 12 à 18 mois, il y a eu, selon elle, l'inauguration de l'exploitation de la mine. Toutefois, dit-elle, « la partie aval du projet, à savoir la transformation du phosphate brut en engrais phosphatés et le gaz naturel en engrais azoté les études préliminaires et les tests d'enrichissement ont d'ores et déjà commencé, ainsi que les études préliminaires permettant de connaître les besoins de réalisation d'un quai menant vers le port d'Annaba dédié

à l'exportation des produits finis ». Il importe de préciser que la réalisation des deux sites est, poursuit l'intervenante, « faite par la société spécialisée dans les mines, Sonarem, alors que Sonatrach est chargée de l'aspect transformation et production ». Mme Benyoussef souligne que l'effort est du fait de l'expertise algérienne qualifiée à 100%, dont le coût, jusque-là non exhaustif, est estimé à 1,5 milliard de dollars. Quant à l'aspect études, il sera déterminé vers la fin de la réalisation. Ce projet s'étale, rappelle-t-elle, sur trois sites différents à savoir Bled El Hadba, pour le phosphate brut, Ouled El Keberit, où sera implantée l'usine de transformation, et la voie ferrée menant au port d'Annaba devant véhiculer les produits à l'export.

I.B.

POUR LA RÉALISATION DE STATIONS DE DESSALEMENT DE L'EAU DE MER

Réception d'une nouvelle cargaison d'équipements

Le groupe Sonatrach a réceptionné, samedi à l'aéroport international Houari Boumediene, une nouvelle cargaison d'équipements destinés à la réalisation de cinq (5) stations de dessalement de l'eau de mer, à bord d'un avion cargo, indique un communiqué du Groupe. "En concrétisation du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la sécurité hydrique en Algérie, à travers le dessalement de l'eau de mer au titre du programme national complémentaire pour la réalisation de cinq grandes stations de dessalement de l'eau de mer d'une capacité globale de 1,5 million m3/jour, le groupe Sonatrach a procédé via ses filiales et en application des orientations du PDG du groupe, Rachid Hachichi, au

lancement d'un nouveau pont aérien pour transporter les équipements et le matériel destinés à ces projets", lit-on dans le communiqué. Ce pont aérien se poursuit en utilisant "les plus grands avions cargo du monde, pour assurer le maintien de la cadence accélérée de réalisation des projets et leur réception dans les délais impartis", selon la même source. Dans ce cadre, le Groupe "a réceptionné une nouvelle cargaison contenant 72 tonnes d'équipements à bord d'un avion qui a atterri ce matin à l'aéroport international Houari Boumediene, consistant en échangeurs de chaleur pour les stations à pression moyenne, destinés au projet de la station de dessalement de l'eau de mer de Tighremt (Béjaïa)". Cette cargaison a été

réceptionnée par des représentants de la société Algerian Energy Company (AEC) et de l'Entreprise nationale de canalisations (ENAC), filiales du Groupe Sonatrach", ajoute le communiqué. Le Groupe avait réceptionné, jeudi, une nouvelle cargaison contenant 49 tonnes d'équipements consistant en stations isolées au gaz (GIS) destinés à alimenter ces stations en énergie. Les efforts consentis et les mesures prises par Sonatrach reflètent "l'engagement du Groupe, toutes filiales confondues, à réaliser ces projets selon les normes en vigueur et à veiller à les livrer dans les délais impartis", eu égard à leur importance stratégique pour la sécurité hydrique du pays, conclut le communiqué.

Distribution de 400 logements publics locatifs et relogement de 19 familles à Bir El-Djir

Les opérations de distribution de logements se poursuivent dans certaines wilayas du pays, de même que les opérations de relogement dans le cadre de l'éradication de l'habitat précaire. L'exemple ces derniers jours avec l'attribution de 400 logements de type public locatif (LPL) à Bamendil, dans la commune de Ouargla et le relogement de dix-neuf occupants d'immeubles précaires à Oran dans des logements décentes situés dans la commune de Bir El-Djir.



Les clefs de 400 logements de type public locatif (LPL) ont été remises samedi dernier à leurs bénéficiaires à Bamendil, dans la commune de Ouargla. Présidant la cérémonie d'attribution des clefs d'une tranche de ces logements aux bénéficiaires sur le site des nouveaux logements, dans le cadre de la célébration du 70ème anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale, le wali d'Ouargla, Abdelghani Filali, a indiqué que le reste du programme, constitué de 2.400 logements, sera attribué prochainement. Le wali d'Ouargla a annoncé, en outre, qu'une tranche de 1.000 LPL le sera également au niveau de la cité

El-Bakrat, dans la commune d'Aïn El-Beida (périphérie d'Ouargla). Pas moins de 1.336 logements de type location-vente, relevant de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), localisés dans la commune de Sidi-Khouiled, seront attribués durant le premier trimestre de 2025, outre l'attribution, après achèvement des aménagements extérieurs, des équipements publics et des voies et réseaux divers, d'un programme de 2.000 LPL au niveau de la nouvelle ville de Hassi-Messaoud. M. Filali a souligné, à ce titre, que les services de la wilaya s'attèlent à hâter le rythme de réalisation des pro-

jets d'habitat, à la satisfaction des postulants. Ces ambitieux projets d'habitat retenus en faveur de la wilaya d'Ouargla s'inscrivent dans le cadre des efforts de l'Etat pour la prise en charge des préoccupations des postulants au logement, toutes formules de construction confondues. Les bénéficiaires se sont déclarés « très satisfaits » de cette action susceptible

d'améliorer leurs conditions de vie. Par ailleurs, dix-neuf occupants d'immeubles précaires à Oran, ont été relogés, dans des logements décentes situés dans la commune de Bir El-Djir, a-t-on appris des services de la wilaya. Une opération de relogement de 19 familles résidant dans des immeubles anciens au quartier «Fellaoucen» (ex El-Barkî) dans le chef-lieu de la

wilaya, a été entamée samedi. Ces familles ont été relogées dans le site de 1.201 logements publics locatifs (LPL) au quartier «Pépinière» dans la commune de Bir El-Djir. Dans ce cadre, les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés pour cette opération, initiée en présence des autorités locale, dans le cadre du relogement des familles occupant des immeubles construits en préfabriqué. Les immeubles à structure métallique seront démolis à la suite de cette opération de relogement, la deuxième après celle réalisée à la fin du mois d'octobre dernier. Pour rappel, la première opération avait concerné 20 familles résidant dans des immeubles vétustes implantés dans le quartier «El Othmania» relevant de la Délégation communale éponyme, à Oran-ville, qui avaient bénéficié de logements décentes au niveau du même site (1.201 LPL) et du même quartier «Pépinière».

KHENCHELA

Raccordement de 228 foyers au réseau du gaz naturel

Pas moins de 228 foyers situés dans les communes de Kheirane et de Chechar, dans la wilaya de Khenchela ont été raccordés jeudi dernier au réseau du gaz naturel. Les foyers ayant bénéficié de cette énergie vitale dans le cadre du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune au profit de la wilaya de Khenchela, sont répartis à travers la localité de Hella, dans la commune de Kheirane (181 foyers) et 47 foyers situés dans la cité Chafai Belhouchet, dans la commune de Chechar, a indiqué le chargé d'information auprès de la direction locale de distribution d'électricité et du gaz, Mohamed Taher Boukehil. Le projet d'approvisionnement en gaz, des foyers situés à la commune Kheirane a nécessité l'extension d'un réseau de plus de 10 km linéaire et la mobilisation d'un budget de 31 millions DA, alors qu'un réseau de 1,5 km linéaire a été réalisé en 60 jours et 4,86 millions DA ont été mobi-

lisés pour la réalisation du projet de raccordement au gaz naturel des foyers situés dans la commune de Chechar, selon la même source. La direction de wilaya de distribution d'électricité et de gaz avait procédé durant la semaine en cours dans le cadre du programme de prise en charge des régions enclavées au raccordement de 137 foyers de la localité de Sikome, dans la commune de Yabous au réseau du gaz naturel sur un réseau de 12 km linéaire, a rappelé le même responsable qui a précisé que la concrétisation de ce projet a nécessité une enveloppe financière de 42 millions DA. Il a révélé qu'il est prévu «d'ici à la semaine prochaine» le raccordement au réseau du gaz naturel de plus de 260 foyers de la localité Hitir Lahdada dans la commune de Tamza et la localité Safel M'Toussa dans la commune de M'Toussa dont les travaux de réalisation ont été achevés et ne reste que l'installation des compteurs.

ANNABA

Ouverture du Salon national du miel

Le Salon national du miel s'est ouvert samedi au niveau du Cours de la Révolution du centre-ville d'Annaba avec la participation d'apiculteurs de 17 wilayas du pays. Initié par la chambre de wilaya de l'artisanat et des métiers (CAM) avec le concours de la chambre de l'agriculture et l'association des apiculteurs de l'Edough, le Salon expose les divers produits de la ruche et les multiples variétés de miel spécifiques à la végétation de chaque région avec la proposition d'offres promotionnelles aux visiteurs. La manifestation qui dure 10 jours donnera lieu à l'organisation d'ateliers de formation dédiés aux apiculteurs sur les techniques de marketing pour améliorer leurs compétences commerciales. La wilaya d'Annaba compte 600 apiculteurs exploitant 18.000 ruches. Un projet de labellisation du miel de la région de l'Edough a été présenté aux instances concernées en vue de confirmer la qualité de ce miel et lui ouvrir de nouvelles perspectives de commercialisation et en assurer l'exploitation pérenne, a indiqué à l'APS Chemseddine Hachemi Rachedi, président de l'association des apiculteurs de l'Edough. Selon la même la source, plus de 100 apiculteurs exploitent près de 3.000 ruches dans la région de l'Edough qui englobe les six communes de Seraïdi, Chetaïbi, El Bouni, Oued Aneb, Tréat et Sidi Aïssa produisant en moyenne 4 kg de miel par ruche.

URBANISME ET CONSTRUCTION

Neuf projets d'aménagement pour Ghardaïa

Neuf schémas directeurs d'aménagement d'urbanisme et de construction, ont été retenus pour la wilaya de Ghardaïa d'une superficie globale de 5.665 hectares, destinée pour la concrétisation de divers projets d'aménagement urbain, a indiqué la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya. La superficie foncière affectée à ces schémas est répartie à travers 10 communes de la wilaya, ainsi la commune de Metlili a bénéficié de 1.350 hectares et les communes de Ghardaïa (962 ha), Bou-

noura (270 ha), Daya Bendahoua (693 ha), El Ateuf (1.100 ha), Berriane (560 ha), Guerara (400 ha), Zelfana (200 ha), Mansoura (100 ha) et Sebseb (60 ha), a indiqué le directeur du secteur, Ghalmi Noureddine. Approuvés par l'Assemblée populaire de la wilaya (APW), ces neuf schémas directeurs comportent divers projets de développement urbain, dont l'extension du tissu urbain, des projets d'occupation du sol, le développement des villes, l'aménagement des routes, des projets de logements, l'aménagement des sites

touristiques afin d'attirer d'avantage de touristes, ainsi que l'aménagement des monuments historiques et autres, selon la même source. Le schéma directeur d'aménagement, d'urbanisme et de reconstruction est un outil de planification et de gestion urbaine qui détermine le développement urbain des villes, permettant la délivrance de permis de construire, et d'urbanisme aux autorités locales, et vise aussi l'impulsion d'une dynamique du développement local des communes, a-t-on souligné.

A BLIDA

Réception de 10 camions ompacteurs d'ordures

Les services de la wilaya de Blida ont réceptionné jeudi dernier un premier lot de 10 camions compacteurs d'ordures, dans le cadre d'un programme spécial portant acquisition de 40 véhicules de ce type, destinés à renforcer les capacités de l'établissement public Mitidja Nadhafa. Les camions compacteurs d'ordures, d'une capacité de 12 et 18 m3, sont destinés à renforcer les capacités de l'établissement public Mitidja Nadhafa, a précisé le wali Brahim Ouchen, en marge de la réception du premier lot de

10 camions compacteurs d'ordures. Ce programme, devant profiter aux 25 communes de la wilaya de Blida, a été doté d'une enveloppe globale de 730 millions DA, a précisé le wali, relevant que les communes à forte densité de population, à l'instar de Blida et Boufarik, et celles englobant des nouveaux pôles urbains, dont Bouâarfâ, Bouinane et Meftah, bénéficieront de deux (2) à trois (3) camions chacune pour combler le déficit accusé en matière de gestion des déchets. Parallèlement, les services de la wilaya de

Blida ont réceptionné 14.000 conteneurs à déchets, actuellement en cours d'installation par Mitidja Nadhafa et l'établissement public de wilaya de gestion des Centres d'enfouissement technique, au niveau des différentes artères et points de collecte des déchets de la wilaya, a ajouté le wali. Un budget de 510 millions DA a été également affecté à la remise en état de 59 camions bennes, actuellement en panne, au titre d'une convention signée avec une entreprise nationale.

JOURNÉE D'ÉTUDES

Conditions de travail des pêcheurs en Algérie, enjeux et perspectives

Le Programme Economie Bleue, Pêche et Aquaculture organise ce lundi 18 novembre, à Alger une journée d'études intitulée « Conditions de travail des pêcheurs en Algérie : enjeux et perspectives d'amélioration ». Cette rencontre se tient en collaboration avec le Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement (CREAD), à l'occasion des restitutions de l'étude démographique pour le recensement des besoins et attentes des professionnels de la pêche en matière de protection sociale et des conditions de travail, ainsi que l'étude sur la sinistralité liée aux risques professionnels chez les professionnels de la pêche et de l'aquaculture.

SELON UN NOUVEAU CLASSEMENT

Shanghai, Tokyo, New York, Houston et Séoul, en tête des villes les plus polluantes

Shanghai, Tokyo, New York, Houston et Séoul, sont les villes qui ont émis le plus de gaz à effet de serre en 2023 selon un classement dévoilé, vendredi, par Climate Trace, une organisation indépendante, en marge de la COP 29 qui se tient à Bakou en Azerbaïdjan. À noter qu'il s'agit ici des villes les plus polluantes et non celles les plus polluées qui sont les villes où l'indice de la qualité de l'air est le plus mauvais.

La ville de Shanghai a produit à elle seule 256 millions de tonnes de gaz à effet de serre, soit plus qu'un pays comme la Colombie ou la Norvège.

Tokyo, avec ses 250 millions de tonnes d'émissions, se classerait même parmi les 40 pays les plus émetteurs. Les villes de New York et de Houston se classeraient elles dans le top 50 des pays émetteurs avec leurs 160 millions de tonnes de gaz à effet de serre. L'organisation a quantifié le dioxyde de carbone, le méthane, l'oxyde nitreux ainsi que d'autres polluants atmosphériques traditionnels dans le monde entier, y compris pour la première fois dans plus de 9.000 zones urbaines.

RÉGIMES ALIMENTAIRES MALSAINS

Un coût sanitaire caché de 8.000 milliards de dollars dans le monde

Selon un nouveau rapport de la FAO, la consommation élevée de viande rouge et de viande transformée augmente régulièrement tout au long de la transition des systèmes traditionnels vers les systèmes industriels, où elle se classe parmi les trois principaux risques alimentaires.

Amel B

Les mauvaises habitudes alimentaires ont un coût sanitaire caché de plus de 8.000 milliards de dollars par an. C'est ce qui ressort de l'étude récente menée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui appelle à « agir urgemment » pour transformer les systèmes agroalimentaires dans le monde. L'étude de la FAO, qui porte sur 156 pays, confirme que les coûts cachés des systèmes agroalimentaires mondiaux s'élèvent à environ 12 000 milliards de dollars par an. Sur ce montant, environ 70 % (8.100 milliards de dollars) proviennent de modes d'alimentation malsains et sont liés à des maladies non transmissibles (MNT) alarmantes telles que les maladies cardiaques, les accidents vasculaires cérébraux et le diabète, dépassant de loin les coûts liés à la dégradation de l'environnement et aux inégalités sociales.

L'étude montre que les coûts cachés mondiaux sont principalement liés aux coûts cachés sanitaires, suivis des coûts cachés environnementaux, dans les systèmes agroalimentaires les plus industrialisés des pays à revenu moyen supérieur et élevé.

En examinant les effets sur la santé, le rapport identifie 13 facteurs de risque alimentaires. Il s'agit notamment d'une consommation insuffisante de céréales complètes, de fruits et de légumes, d'une consommation excessive de sodium et d'une consommation élevée de viande rouge et de viande transformée, avec des différences notables d'un



à l'autre. D'après cette même source, les coûts cachés varient selon le type de systèmes agroalimentaires. Selon les pays, cette charge cachée représente jusqu'à 10% du PIB, notamment pour certains États émergents, révèle le rapport. Cette estimation est un minimum, car le calcul n'inclut pas les phénomènes de sous-nutrition, eux aussi coûteux, souligne la FAO.

Historiquement, les systèmes agroalimentaires sont passés du traditionnel à l'industriel, chacun avec des résultats et des coûts cachés variés. C'est pourquoi le rapport explore la manière dont les coûts cachés se manifestent dans les différents types de systèmes agroalimentaires à travers le monde. Par exemple, alors que les régimes alimentaires pauvres en céréales complètes sont le principal facteur de risque alimentaire dans la plupart des systèmes

agroalimentaires, dans les systèmes de crise prolongée (ceux qui connaissent des conflits prolongés, l'instabilité et une insécurité alimentaire généralisée) et les systèmes traditionnels (caractérisés par une productivité plus faible, une adoption limitée des technologies et des chaînes de valeur plus courtes), la principale préoccupation est la faible consommation de fruits et de légumes.

DES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT DE PLUS EN PLUS MONDIALISÉES

L'apport élevé en sodium est un autre problème important, qui présente une tendance à la hausse au fur et à mesure que les systèmes agroalimentaires évoluent de traditionnels à formels, atteignant un pic dans ces derniers et diminuant ensuite dans les systèmes industriels. À l'inverse, la consommation élevée de viande rouge et de viande transformée augmente régulièrement tout au long de la transition des systèmes traditionnels vers les systèmes industriels, où elle se classe parmi les trois principaux risques alimentaires. Au-delà des risques alimentaires, l'impact environnemental des pratiques agricoles non durables contribue de manière substantielle à la charge des coûts cachés.

Les coûts associés aux émissions de gaz à effet de serre, au ruissellement de l'azote, aux changements d'affectation des sols et à la pollution de l'eau sont particulièrement élevés dans les pays dont les systèmes agroalimentaires se diversifient - où la croissance économique rapide s'accompagne d'une évolution des modes de consommation et de production - et atteignent, selon les estimations, 720 milliards de

dollars.

L'organisation met en garde contre le risque de faire peser surtout ces changements sur les agriculteurs, placés « sur la ligne de front ». « Des chaînes d'approvisionnement de plus en plus mondialisées et un déséquilibre des pouvoirs font souvent porter le poids du changement aux parties vulnérables comme les producteurs, qui se retrouvent face à des coûts accrus liés à la réglementation et à une pression à la baisse des prix », note le rapport.

Dans l'ensemble, le rapport appelle à une transformation des systèmes agroalimentaires axée sur la valeur afin de les rendre plus durables, plus résilients, plus inclusifs et plus efficaces. Pour ce faire, il faut aller au-delà des mesures économiques traditionnelles telles que le PIB en utilisant une véritable comptabilité analytique afin de reconnaître les coûts cachés. Dans ses recommandations, la FAO entend promouvoir des régimes alimentaires plus sains, mais aussi exploiter l'important pouvoir d'achat des fournisseurs de denrées alimentaires par l'intermédiaire d'institutions afin d'améliorer l'environnement alimentaire, en combinaison avec une éducation alimentaire et nutritionnelle complète. Il s'agit également de donner aux consommateurs des informations claires et accessibles sur les incidences environnementales, sociales et sanitaires de leurs choix alimentaires, tout en encourageant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'azote, des changements néfastes d'affectation des sols et de la perte de biodiversité par l'étiquetage, les normes volontaires ainsi que des initiatives de diligence raisonnable à l'échelle de l'industrie.

A.B.

ASTRONOMIE

Le CRAAG participe à l'exposition scientifique "ALGIERS ESA2024"



Le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG), prend part aux activités de l'exposition scientifique "ALGIERS ESA2024", prévue du 16 au 18 novembre à Alger, en vue de diffuser la culture scientifique et technolo-

gique chez les jeunes et les enfants, a indiqué, samedi, un communiqué du CRAAG. Organisée par l'Association scientifique d'astronomie de la wilaya d'Alger, sous le haut patronage du ministre de la Jeunesse et des Sports et du wali d'Alger, et sous l'égide de la Direction de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs (DJSL) de la wilaya d'Alger, cette exposition "comprend plusieurs conférences scientifiques qui seront animées par les chercheurs du CRAAG, en vue de partager des visions et des idées innovantes dans les domaines de l'astronomie et de la géophysique, ce qui permettra aux visiteurs de tirer parti des diverses expertises et expériences scientifiques", a précisé la même source.

L'exposition verra également la présentation "d'exposés de projets scientifiques innovants par des jeunes ambitieux, outre des ateliers interactifs pour renforcer les compétences de recherche et d'exploration, ainsi que des activités éducatives, ludiques et distrayantes conçues pour susciter la curiosité scientifique et enrichir l'expérience des visiteurs de différents âges".

PHILIPPINES

Plus de 650 000 évacués à cause du «super typhon» Man-yi

Le « super typhon » Man-yi a touché terre aux Philippines. Les autorités mettent en garde contre un risque « potentiellement mortel ». Plus de 650 000 personnes ont fui leur domicile à l'approche de ce super typhon dont les vents ont atteint 195 km/h dans la municipalité de Catanduanes.

Les Philippines sont en alerte. Une tempête s'est intensifiée samedi pour devenir un cyclone puis un « super typhon » qui a touché terre dans l'archipel samedi, entraînant des vagues dont la hauteur allait jusqu'à 14 m, selon les services météorologiques. Ils mettent en garde contre des vents violents et des ondes de tempête « potentiellement mortelles ». Plus de 650 000 personnes ont fui leur domicile à l'approche de ce super typhon dont les vents ont atteint 195 km/h dans la municipalité de Catanduanes à 21h40 (13h40 GMT), a précisé l'agence nationale de météorologie. Un « super typhon » correspond aux catégories les plus élevées de l'échelle de Saffir-Simpson, qui classe les cyclones selon leur intensité. Une onde de tempête est l'élévation du niveau de la mer pendant le passage d'un cyclone, ce qui provoque des inondations. « Une situation potentiellement catastrophique et mortelle se profile dans le nord-est de la région de Bicol alors que le super typhon Pepito s'intensifie encore », avait déclaré l'agence météorologique avant l'arrivée du typhon, en utilisant le nom local de la tempête et en faisant référence à la partie sud de l'île principale de Luzon. Cette animation satellite permet de visualiser le monstre météorologique. Les conditions atmosphériques et de vent restent favorables à un renforcement ou à minima au maintien de l'intensité actuelle du cyclone.



Les autorités ont d'ailleurs ordonné l'évacuation de plus de 650 000 personnes et le retour à quai des bateaux à l'approche de Man-yi. « Si une évacuation préventive est nécessaire, mettons-la en œuvre et n'attendons pas l'heure du danger pour évacuer ou chercher de l'aide, car (...) nous mettrions en danger non seulement nos vies, mais aussi celles de nos secouristes », a déclaré le sous-secrétaire à l'Intérieur, Marlo Iringan. Ce « super typhon », avec des vents pouvant atteindre 240 km/h, est la sixième tempête majeure à frapper les Philippines en un mois. Les précédentes ont tué au moins 163 personnes, fait des milliers de sans-abri, détruit des récoltes et tué du bétail. Cette semaine, le nord du pays a été touché par un

autre typhon, Usagi. Des crues ont frappé dix villages. Au moins 5 000 habitants avaient été évacués.

« Nous avons sauvé un certain nombre de personnes qui avaient refusé de se rendre dans les abris et s'étaient retrouvées piégées sur leurs toits », a expliqué Edward Gaspar, responsable local des catastrophes. Les élevages et le bétail n'ont pas été épargnés. « Les pertes ont été énormes. » Usagi devrait toucher le sud de Taïwan ce samedi, avec une puissance moindre, celle d'une tempête tropicale.*

Après avoir frappé les Philippines, Man-yi devrait prendre la direction du sud-est de la Chine. Cette carte qui se lit d'est en ouest et fournie par la marine américaine, en charge du suivi des cyclones

dans cette partie du monde, montre le parcours prévisionnel dans les prochains jours. Le typhon passerait au large des côtes chinoises en fin de week-end et en début de semaine, s'affaiblissant rapidement au niveau d'une tempête puis d'une dépression. Les scientifiques affirment que le changement climatique accroît l'intensité des tempêtes, entraîne des pluies plus abondantes, des inondations soudaines et des rafales plus violentes. Chaque année, une vingtaine de grosses tempêtes et de typhons frappent les Philippines ou ses eaux environnantes, tuant des dizaines de personnes. Mais il est rare que plusieurs événements météorologiques de ce type se produisent dans un laps de temps restreint.

NOMMÉE PAR DONALD TRUMP

Karoline Leavitt devient la plus jeune porte-parole de la Maison Blanche

Aux États-Unis, Donald Trump continue de constituer sa future équipe. Le président élu a nommé vendredi 15 novembre Karoline Leavitt, porte-parole de la Maison Blanche. Un poste important dans toute administration américaine, qu'elle va occuper à tout juste 27 ans : elle va devenir la plus jeune de l'histoire du pays à occuper le poste, qui mène quotidiennement des conférences et des séances de question-réponse avec la presse. Karoline Leavitt bat, à ce poste de porte-parole de la Maison-Blanche, un record de précocité qui remontait à l'administration de Richard Nixon, au début des années 1970. Mais c'est une ascension aussi fulgurante que logique. « Karoline est intelligente, solide et s'est avérée être une communicante très efficace », a déclaré Donald Trump dans un communiqué. Déjà membre de l'équipe chargée de la

communication du premier mandat de Donald Trump, elle est devenue cette année porte-parole de la campagne républicaine. Une période qu'elle décrit



comme la plus intense de sa vie. Et pour cause : elle a donné naissance à son premier fils en juillet. Enceinte pendant les meetings aux quatre coins du pays, son congé maternité n'a duré que neuf jours.

Elle avait aussi personnellement fait campagne, en 2022, pour devenir l'élue à la Chambre des représentants de son New Hampshire natal. Sa victoire à la primaire républicaine avait même déjoué les pronostics de son propre parti. Elle travaillera sous la houlette de Steven Cheung, directeur de la communication de la campagne, qui reprendra ce même titre à la Maison Blanche. Karoline Leavitt a auparavant travaillé au Congrès comme responsable de la communication d'Elise Stefanik, une représentante de l'État de New York de 40 ans. Celle-ci a récemment été nommée par Donald Trump au poste d'ambassadrice des États-Unis à l'ONU. Par ailleurs, Chris Wright, magnat de la fracturation hydraulique, PDG de l'entreprise Liberty Energy, a été nommé au poste de secrétaire à l'Énergie.

TRANSPORT AÉRIEN

Un Airbus de Qantas a volé près de 300 heures avec un outil oublié dans son moteur

Un Airbus A380 de la compagnie Qantas a volé pendant un mois avec un outil de 1,25 mètre oublié dans un moteur, selon un rapport publié par le Bureau australien de la sécurité des transports. Cet outil, utilisé lors d'une maintenance en décembre 2023 à Los Angeles, n'a été découvert que début janvier 2024, après 34 vols et 294 heures en l'air. Heureusement, il n'a causé aucun dommage au moteur.

L'incident s'est produit après qu'un technicien, utilisant l'outil pour inspecter un moteur, a quitté son poste plus tôt pour un rendez-vous médical. Son binôme a été affecté à une autre tâche, et un nouvel équipage a pris la relève sans vérifier les outils utilisés. Lors des inspections quotidiennes suivantes, l'outil manquant a été signalé, mais aucune mesure immédiate n'a été prise. L'avion a ainsi repris son service commercial le 8 décembre, effectuant des vols internationaux jusqu'à ce que l'outil soit retrouvé lors d'une nouvelle maintenance le 1er janvier 2024.

Malgré plusieurs escales, notamment à Los Angeles et Melbourne, aucune inspection n'a été réalisée pour localiser l'outil. Ce n'est que lors d'un contrôle programmé en janvier qu'il a été trouvé, déformé mais sans avoir endommagé le moteur.

À la suite de cet incident, Qantas a déclaré avoir renforcé ses procédures. Un rapport interne a été émis dès le 2 janvier, et des rappels des protocoles ont été adressés aux équipes en mars pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise.

Cet incident met en lumière l'importance des procédures de vérification en maintenance aéronautique, ainsi que la nécessité de suivre rigoureusement l'inventaire des outils pour garantir la sécurité des vols.

LÉGISLATIVES EN GÉORGIE

Les résultats finaux confirment la victoire du parti au pouvoir

Les résultats finaux des élections législatives controversées tenues à la fin octobre en Géorgie ont confirmé la victoire du parti au pouvoir, dénoncée comme frauduleuse par l'opposition, tandis que l'Occident a exigé que le scrutin fasse l'objet d'enquêtes. Le parti au pouvoir, Rêve géorgien, a emporté 53,93 % des voix, contre 37,79 % pour une alliance de partis d'opposition, selon les résultats finaux communiqués, samedi 16 novembre, par la commission électorale du pays.

Après le scrutin, le premier ministre géorgien, Irakli Kobakhidze, avait estimé que les élections avaient été « entièrement justes », avant de promettre que « l'intégration européenne » restait la « principale priorité » de Tbilissi. L'adhésion à l'Union européenne, comme celle à l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, figure dans la constitution géorgienne. L'Union européenne avait fait de ce scrutin un test dans la perspective de cette adhésion.

APRÈS L'ERREUR COMMISE LORS DU MATCH FACE AU MCEB

Le MCA demande l'annulation du carton de Zougrana

Le MC Alger a officiellement demandé l'annulation du carton accordé à son joueur ivoirien, Mohamed Zougrana, expulsé par l'arbitre de la rencontre de la formation algéroise face au MC El Bayadh qui s'était soldée sur le succès des gars du « Doyen » sur la plus petite des marges.

Marouane A.

En effet, il faut savoir que le milieu de terrain du Mouloudia a été surpris par le referee principal, Dahar, qui lui a accordé un deuxième carton jaune et donc l'a expulsé du terrain, alors qu'il n'avait rien à se reprocher. Tout a commencé quand le staff technique du MCA s'apprêtait à effectuer un changement qui avait été annoncé par le quatrième arbitre. Il y a eu ensuite un malentendu, étant donné que l'arbitre principal pensait que Zougrana était visé par le changement, surtout après l'intervention d'un joueur adverse qui tentait de le faire sortir de force pensant qu'il tentait de perdre du temps. D'ailleurs, l'entraîneur du MCA, Patrice Beaumelle, a commenté l'action qui a vu l'arbitre brandir le carton rouge au joueur ivoirien et il n'en

revient pas. «Je n'ai jamais vécu cela. Il y a eu l'expulsion de Zougrana au moment d'effectuer un changement. C'est une première dans l'histoire du foot. Le carton rouge de Zougrana était injuste tout simplement», assure-t-il. Auteur d'une faute d'appréciation, alors que c'est le quatrième arbitre, qui a commis la faute en voulant enchaîner deux changements en l'espace de quelques secondes, l'arbitre-directeur de la rencontre s'est trop précipité en brandissant le deuxième carton jaune au joueur mouloudéen, estimant qu'il était en train de perdre du temps. Pourtant, ce n'était pas lui qui était concerné par le remplacement. Ainsi donc, la Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (CD-LFP) pourra se référer aux images de la télévision et au rapport du délégué du match pour rectifier la bourde criante et

rétablir ainsi le Mouloudia d'Alger dans ses droits. Les Vert et Rouge veulent récupérer leur joueur pour le derby face au CR Belouizdad qui aura lieu ce mercredi.

DELORT : «C'EST DE BON AUGURE AVANT LE CRB»

Auteur du but de la victoire face au MCEB, l'ex-international, Andy Delort, a avoué que cette réalisation est venue à point nommé, d'abord pour booster son moral puisque cela fait longtemps qu'il n'avait pas marqué, lui qui est à sa deuxième réalisation avec les Rouge et Vert depuis sa venue. Ensuite, ce but permet à son équipe de bien se préparer pour le prochain derby qui aura lieu ce mercredi face au Chabab de Belouizdad, souhaitant enchaîner donc un second succès consécutif. «Cela fait toujours plaisir de marquer surtout



quand il s'agit d'un but décisif qui donne les trois points à l'équipe», dira Delort qui reste optimiste pour le derby face au Chabab, surtout que toute l'équipe est consciente de ce qui l'at-

tend lors de cette empoignade qui s'annonce très difficile sachant que les gars de Laakiba reviennent en force, après un début de championnat difficile.

M.A.

LIGUE 1 MOBILIS (9E JOURNÉE)

L'USMA rejoint le MCA en tête du classement

L'USM Alger, vainqueur de la JS Saoura (2-0), samedi soir en clôture de la 9e journée de Ligue 1 Mobilis, a rejoint le MCA en tête du classement, alors que le NC Magra et l'ASO Chlef, ont signé de précieuses victoires contre respectivement l'ES Mostaganem (1-0) et l'US Biskra (2-1), quittant provisoirement la zone de turbulences.

Comme il fallait s'y attendre, l'USM Alger, n'a pas raté l'aubaine de prendre le meilleur sur la JS Saoura (2-0) en dépit de l'absence du public au stade du 5 juillet, en raison du huis-clos infligé aux "Rouge et Noir". Cette victoire

acquise grâce aux buts de Boukhenchouche (19e) et Belkacemi (67e sur penalty), permet aux hommes du coach tunisien, Nabil Maaloul, de partager le fauteuil de leader avec le MCA en totalisant chacun 16 points, en attendant leur grande confrontation en match en retard.

Quant à la JSS qui compte également un match en plus à jouer face au CR Belouizdad, a vu sa série de deux victoires de rang à la maison prendre fin, pour rester scotchée à la 9e place avec 10 points au compteur. La journée de samedi a débuté avec la victoire salutai-

re du NC Magra face à l'ES Mostaganem (1-0), sur une réalisation de Merouani (16e). Ce précieux succès constitue une véritable bouffée d'oxygène pour le NCM qui abandonne ainsi la dernière place au profit du duo "MC El-Bayadh-CR Belouizdad, et partage provisoirement la 11e place avec le Paradou AC avec 9 pts chacun, à une longueur de son adversaire du jour, l'ESM (10 pts). A Biskra, l'ASO Chlef a réalisé l'exploit de cette journée en renversant les locaux de l'USB (2-1). Menés depuis la 20e minute sur un penalty de Hamidi, les hommes de Samir Zaoui ont attendu la

2e mi-temps pour planter deux banderilles mortelles d'abord par Ben Chouia (66e) puis par Boukhenna (90+3), pour signer leur 2e succès de rang. Cette victoire permet à l'ASO de rejoindre l'ES Sétif à la 8e place, alors que l'US Biskra se trouvant depuis quelque temps sur la corde raide, aligne un quatrième match sans victoire et reste coincée à la 12e position avec 9 pts.

Les deux matchs CR Belouizdad - JS Kabylie et ES Sétif-Paradou AC, ont été reportés à une date ultérieure en raison de la présence de plusieurs joueurs, retenus en sélections nationales.

CHAMPIONNAT ARABE DES JEUX D'ÉCHECS INDIVIDUELS À SHARJAH

Bilel Bellahcene l'emporte

L'échephele algérien Bilel Bellahcene a remporté l'épreuve reine en jeu classique du championnat arabe des jeux d'échecs individuels, clôturé vendredi soir à Sharjah (Emirats arabes unis). Le talentueux grand maître algérien Bellahcene a dominé le jeu classique disputé selon le système suisse en neuf rondes à la cadence de 40 minutes plus 30 secondes par coup joué, avec huit victoires et une seule défaite sur les 9 rondes devant les Egyptiens Moheb Amir et Fawzi Adham avec 6,5 points chacune. A l'issue de cette épreuve

du classique, Bilel Bellahcene est qualifié au championnat du monde du jeu classique qui aura lieu en 2025. Lors de ce rendez-vous arabe des échecs individuels, Bilel Bellahcene a été couronné avec deux titres en Blitz et classique et de vice-champion au rapide.

Ce championnat arabe des échecs individuels, organisé du 6 au 15 novembre à Sharjah (EAU) par l'Union arabe des échecs, a vu la participation de 200 échepheles dames et messieurs représentant 18 pays arabes.

CONCOURS RÉGIONAL MÉMORIAL "ZAKARIA ZINE EL ABIDINE" DE PÉTANQUE

La tripléte de Mostaganem triomphe

La tripléte de Mostaganem a remporté le concours régional de pétanque jeu court mémorial "Zakaria Zine El Abidine", disputé vendredi au boudrome de Remchi dans la wilaya de Tlemcen. La tripléte de Mostaganem, composée de Mekhfi, Kaddour et Abdallah s'est imposée, en finale, face à leur adversaire du Najdah de Tlemcen sur le score de 13 à 8. La troisième place est revenue à l'équipe d'Oran et celle d'Arzew. Selon le président de l'association organisatrice, Ramdane Abdelatif, le niveau technique de la compétition a été "appréciable"

et les épreuves se sont déroulées dans de bonnes conditions, dans une ambiance festive et conviviale. La finale s'est déroulée à une heure tardive. Ce concours régional dédié à la mémoire du regretté joueur Zakaria Zine El Abidine, organisé par l'Association "Achbal Remchi" de sports de boules en collaboration avec la Ligue de wilaya de sports de boules et la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Tlemcen, a enregistré la participation de 200 triplétes seniors représentant neuf wilayas de l'Ouest du pays.

ANCIEN INTERNATIONAL ALGÉRIEN

Abdelhamid Merakchi est décédé

L'ancien international Abdelhamid Merakchi, est décédé, avant-hier soit à seulement 48 ans.

Le grand (1m92) attaquant, aux 5 buts en 5 sélections en Sélection Nationale, également présent lors de la Coupe d'Afrique des Nations 2000, était souvent comparé à Adriano, l'attaquant brésilien, pour son profil puissant et son crâne rasé.

Lors qu'il était l'avant-centre de Gençlerbirliği, en Turquie, il manqua même de peu de signer au Milan AC, qui s'était sérieusement montré intéressé. L'ex joueur du MCA, de l'ES Mostaganem ou encore du MC Oran a connu une après-carrière difficile. Il est décédé aujourd'hui à Saint-Brieuc, en France.

R.S.

COUPE D'ALGÉRIE DE CYCLISME 2024/CADETS

Abdallah Allal et Hadjer Bousbaa triomphent

Les coureurs Abdallah Allal du club de Blida et Hadjer Bousbaa du club de Rouiba (Alger) ont remporté samedi à Constantine la coupe d'Algérie de la catégorie cadette (garçons et filles) au terme de la course cycliste organisée sur un circuit ouvert entre les deux communes d'Ouled Rahmoun et Ain Abid par la ligue de wilaya et la fédération de la discipline. Les deux cyclistes ont remporté la première place des catégories garçons et filles de la course contre la montre sur 9 km et de la course sur route sur 50 km. Un beau temps ensoleillé a caracté-

risé cette compétition favorisant un bon rendement des coureurs des grands clubs dans une ambiance de fairplay malgré la difficulté des pentes du circuit depuis la commune d'Ouled Rahmoun à Bounouara puis à Ain Abid. Dans une déclaration à l'APS, le président de ligue de cyclisme de Constantine, Yacine Lafala, a indiqué que Constantine a eu l'honneur d'accueillir pour la seconde fois la coupe d'Algérie de la petite reine en raison de la disponibilité de circuits aménagés et de l'encadrement technique nécessaire.

PARIS SG

Kimpembe défend le projet parisien

Sa dernière rencontre officielle remonte à presque deux ans. Victime d'une rupture du tendon d'achille lors de la victoire du PSG à Marseille (3-0) le 26 février 2023, Presnel Kimpembe a récemment repris l'entraînement collectif au Campus de Poissy.

Si la date de son retour à la compétition n'est pas encore connue, le défenseur parisien s'est montré conquis par la nouvelle ère dans laquelle est entré le PSG depuis le départ de Kylian Mbappé l'été dernier. "Le projet est top. On a tout pour réussir. On ne peut pas se plaindre. On a un bon coach, un bon staff. On a l'infrastructure qui est incroyable. Tout ce dont on a besoin, on l'a, au quotidien. On ne peut pas dire 'il me manque ci, il manque ça'. Non, on a tout sur place", a déclaré le joueur de 29 ans dans une interview à Canal+ publiée ce samedi. Leader du championnat après onze journées, avec six points d'avance sur son dauphin monégasque, le Paris



Saint-Germain est toutefois en très mauvaise posture en Ligue des champions. Après quatre matchs disputés, soit la moitié de la phase de ligue, les joueurs de Luis Enrique ne pointent

qu'à la 25e place avec quatre petits points et sont actuellement les premiers non qualifiés pour la suite de la compétition. Une campagne pour l'instant bien décevante qui illustre le

manque d'efficacité et les limites de cet effectif new look voulu par le technicien espagnol, qui mise sur la jeunesse et moins de superstars.

"SI ON N'Y CROIT PAS, ON EST MORTS"

"On a l'opportunité de faire quelque chose de grand, avec une bonne équipe qui est jeune, certes, mais l'équipe en elle-même est là. On a tout entre nos mains pour réussir", assure toutefois Presnel Kimpembe. "C'est à nous de faire ce qu'il faut pour avancer et pouvoir atteindre nos objectifs. Si on n'y croit pas, on est morts. Moi le premier, si j'y crois pas, je suis mort. Quand on est compétiteur, c'est comme ça que ça se passe. On

peut tomber, et on va se relever, mais on ne peut pas dire 'non j'y crois pas'. Si tu n'y crois pas, descends du bateau, descends du train. Il y en a d'autres qui vont venir à ta place et avec eux, on va construire encore."

S'il a vu de nouveaux défenseurs, comme Willian Pacho ou Lucas Beraldo, rejoindre l'équipe depuis sa blessure, Presnel Kimpembe ne craint pas la concurrence. "Dans toutes les équipes, il y a de grands joueurs, de la concurrence, c'est normal. Ce n'est pas un problème. Quand j'ai commencé (au PSG, où il évolue depuis 2014), j'ai joué avec Thiago Silva, Marquinhos, David Luiz, Zoumana Camara, Abdou Diallo. La concurrence, je la connais."

REAL MADRID

Un accord trouvé avec Davies

Le prochain mercato estival est encore loin mais le Real Madrid tiendrait déjà une grosse recrue. D'après le quotidien madrilène Marca, le club aurait trouvé un accord, pour le moment sans signature, avec le défenseur canadien Alphonso Davies. Le joueur de 24 ans devrait signer un pré-contrat le 2 janvier 2025 afin de matérialiser leurs discussions de manière écrite, avant d'arriver libre

quelques mois plus tard, en juin. Une stratégie déjà utilisée par le Real pour Kylian Mbappé et Rüdiger, entre autres. Cela fait de nombreux mois que l'international canadien est dans les petits papiers des Merengues. Dès juin 2023, Marca annonçait que le club madrilène se renseignait auprès du Bayern Munich pour un possible transfert. Puis en février, The Athletic révélait que le Real

et le Canadien avaient trouvé un terrain d'entente, sans que cela n'aboutisse lors du dernier mercato estival.

Si Barcelone et Manchester United se sont eux aussi rapprochés de l'entourage du joueur, c'est bien sur la capitale espagnole que ce dernier aurait jeté son dévolu. Bavarois depuis 2019, Alphonso Davies arrivera en fin de contrat en juin 2025. D'après Bild, le club qui souhaite le

prolonger lui a proposé une dernière offre il y a quelques semaines, sans succès.

Arrivé en Allemagne en provenance de Vancouver, le joueur s'était confié sur sa solitude à Munich. Ce qui ne lui a pas empêché de remporter cinq titres de champion d'Allemagne, une Ligue des champions et une Coupe du monde des clubs sous les couleurs bavaroises.

ROUMANIE-KOSOVO

Une procédure disciplinaire ouverte par l'UEFA

L'UEFA sort du silence. Au lendemain du sulfureux Roumanie-Kosovo, arrêté vendredi à Bucarest après des chants anti-kosovars à l'égard des joueurs du Kosovo, une procédure disciplinaire a été ouverte par l'instance européenne à l'encontre des deux équipes, a appris la BBC. Selon l'article 55 du règlement disciplinaire de l'UEFA, les procédures sont ouvertes par l'administration de l'UEFA "lorsqu'une plainte a été déposée concernant une infraction disciplinaire potentielle, sous réserve de l'approbation préalable d'un inspecteur de l'éthique et de la discipline". "Lorsqu'une plainte a été déposée, un inspecteur déontologique

et disciplinaire doit l'évaluer. L'inspecteur déontologique et disciplinaire peut, à sa discrétion, décider de ne pas approuver l'ouverture d'une procédure s'il n'y a pas de raisons valables de le faire", poursuit le texte de l'UEFA. Vendredi soir, une partie des supporters ont scandé "Serbie, Serbie!", poussant l'équipe visiteuse à quitté la pelouse. Les autorités ont ensuite décidé d'arrêter définitivement la partie. L'instance européenne "communiquera de plus amples informations en temps voulu", selon la BBC. La Serbie n'a jamais reconnu l'indépendance de son ancienne province du Kosovo en 2008, tout comme la Roumanie.

LIGUE DES NATIONS

Les Pays-Bas battent la Hongrie et se qualifient

Les Pays-Bas se sont qualifiés pour les quarts de finale de la Ligue des nations 2024/25 grâce à leur nette victoire 4 à 0 contre la Hongrie, samedi soir à la Johan-Cruyff Arena d'Amsterdam. A la deuxième place avec huit points au compteur, les Pays-Bas ne peuvent plus être dépassés par la Hongrie (5). Déjà qualifié, l'Allemagne a corrigé la Bosnie-Herzégovine (7-0) et est assuré de la première place du groupe avec 13 points, avant la dernière journée. Les buts néerlandais ont été inscrits par Wout Weghorst (21e minute sur penalty), Cody Gakpo (45e+12 sur penalty), Denzel Dumfries (64e) et Teun Koopmeiners (86e). La rencontre a été interrompue une grosse dizaine de minutes pour permettre une intervention médicale d'urgence sur le sélectionneur adjoint Adam Szalai, qui a été transporté à l'hôpital dans "un état stable" et "conscient", a indi-

qué la Fédération hongroise de football sur son compte X.

L'ALLEMAGNE CORRIGE LA BOSNIE-HERZÉGOVINE

Pour sa part et déjà qualifiée pour les quarts de finale de la Ligue des nations, l'Allemagne a assuré la première place de son groupe en corrigeant la Bosnie-Herzégovine (7-0) samedi soir à domicile à Fribourg (sud-ouest) à l'Europa-Park-Stadion. Les joueurs de Julian Nagelsmann ont signé leur quatrième victoire en cinq rencontres, et comptent 13 points sur 15 possibles. Grâce à sa première place, l'Allemagne jouera son quart de finale retour à domicile le 23 mars 2025. Les buts allemands ont été inscrits par Jamal Musiala (2e minute), Tim Kleindienst (23e et 79e), Kai Havertz (37e), Florian Wirtz (50e, 57e) et Leroy Sané (66e).

RUGBY

L'Angleterre vaillante mais battue par l'Afrique du Sud

L'Angleterre, encore en reconstruction après quatre défaites, s'est bien battue mais a connu une nouvelle désillusion face aux champions du monde sud-africains (29-20), en test-match samedi à Twickenham. Valeureux, les Anglais de Steve Borthwick ont longtemps fait jeu égal avec les Springboks mais ont finalement concédé une cinquième défaite de suite. Malgré de belles performances sur le terrain, le XV de la Rose

restait sur trois défaites face à la Nouvelle-Zélande (deux cet été, la troisième le 2 novembre en toute fin de match 24-22), et s'est incliné face à l'Australie (42-37), samedi dernier à Londres. Sur la lancée de leur titre mondial conquis il y a un an, les Springboks, vainqueurs du Rugby Championship cet été, avaient assez facilement disposé de l'Ecosse 32-15 la semaine passée, pour leur premier test de cette tournée d'automne.

NBA

Tatum fait gagner Boston, Milwaukee perd encore

Un tir à la sirène de Jayson Tatum a offert la victoire au champion Boston contre Toronto, et Milwaukee a encore perdu, d'un point, contre Charlotte samedi en NBA. Intenable en ce début de saison, Jayson Tatum a enfilé sa cape de héros en réussissant un tir difficile à 3 points au buzzer pour faire gagner Boston contre Toronto (126-123 après prolongation), au plus grand plaisir du TD Garden. Jaylen Brown a mené le scoring pour les Celtics avec 27 points, face aux 35 points de Jakob Pörtl pour Toronto. Boston conserve ainsi sa 2e place au classement à l'Est avec 11 succès et 3 défaites. Malgré le premier triple double de la saison pour Giannis Antetokounmpo (22 points, 15 rebonds, 12 passes), Milwaukee a subi une 9e défaite (4 victoires), cette fois d'un point à Charlotte (115-114), porté par LaMelo Ball (26

points, 9 rebonds, 6 passes). Antetokounmpo, MVP 2019 et 2020, a écrasé un dunk furieux dont il est coutumier à 1 min 26 du terme, avant de bien distribuer la balle à ses coéquipiers, puis de manquer la balle de match d'un tir à mi-distance, après deux lancers francs de Ball. Au lendemain d'une performance majeure face à San Antonio, Anthony Davis a de nouveau porté les Los Angeles Lakers à la victoire, sur le parquet des Pelicans de la Nouvelle-Orléans (104-99). Le pivot All-Star a cumulé 31 points et 14 rebonds, permettant aux Lakers d'effacer une mauvaise première période et de faire la différence lors du 4e quart-temps. LeBron James a lui marqué 21 points, pris 7 rebonds et envoyé 5 passes pour un 5e succès consécutif des Lakers, en haut de tableau à l'Ouest (9 victoires - 4 défaites).

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3			■					
4								■
5		■						
6				■				
7	■							
8								■
9			■					■
10								
11					■			
12						■		

VERTICALEMENT

- A. Capitale de la Vénétie. Mesure pour un coup de cidre.
- B. Un arbre empoisonnant. Qui viennent du Rhin.
- C. Article de femme. Céréales à grains. Qui sont à moi.
- D. Dispense d'une peine. Prise chez le voisin.
- E. Grand concours de professeurs.
- F. Habillées sans goût.
- G. Garder en mémoire. Apprises par cœur.
- H. Longue durée. Au plus haut point. Jour de récupération.

HORIZONTALEMENT

- 1. Qui emploie des gros mots.
- 2. Mettre de côté.
- 3. Marque d'une jeune volonté. Angle de murs.
- 4. Tel un triangle ou un trapèze.
- 5. Il gouverne sans régner.
- 6. Des dunes à perte de vue. Ne pas rester inactif.
- 7. Mesure agraire.
- 8. C'est une nécessité.
- 9. Personnel inconnu. Récipients de yaourts.
- 10. Ouvrier d'aciérie.
- 11. Héros de Virgile. Dessus de table.
- 12. Crochets de boucher. Patron miniature.

LES MOTS FLÉCHÉS

IL FAIT BRILLER LE CUIR	ENTRE SUD ET OUEST	CELUI DU BENGAL EST ROYAL	CONDUISIT	HALTE DE TOUAREGS	BLÉ, SEIGLE, AVOINE, MAÏS, ETC.
MEUBLES À MONTER	AUSSI	BOSSELÉE EN SURFACE	BRASSE OU PAPILLON	PRÉNOM DE LOL-LOBRIGIDA	ARTICLE
REVOIR L'ORDRE		BLOC DE PIERRE			
BERCEAU DE FLEUVE		PRÉPARE UNE ACTION			
CONGELÉE				CARTE POUR FAIRE UN CARRÉ	ACCOUPLÉE AVEC UNE AUTRE ESPÈCE
CARABOSSE, PAR EXEMPLE					CENTI-LITRE
					BONNE VOLONTÉ
ANCIENNE UNION EUROPÉENNE	ELLES EN SAVENT, DES CHOSES				BOUT DE CARCASSE
					QUOTIENT INTELLECTUEL
AXE POUR L'AUTO					INDIQUE UNE NOUVELLE RÉPÉTITION
DERRIÈRE LA LIGNE		PETIT TONNEAU	POUDRE DE BOULANGER	RAFALES DE VENT	SAINTE ABRÉGÉ
		PROPRE AU REIN		POUX FAMILIERS	MOT MIS POUR EXCLURE
GLISSER SUR LE CÔTÉ	DÉFORMÉE				
	RELIGIEUX POLONAIS				
			ARRISSEAU ÉPINEUX		
FORCE VITALE					
AU PIED DE L'EVEREST					
			IL PRIT LE COMMANDEMENT DE L'ARCHE...		
IL N'EST JAMAIS LOIN DU POIVRE		CANTINE POUR LES OFFICIERS			




SUDOKU

	2	3	1		9	4	8	
			6	4	8			
5	8						9	6
		5	3		1	7		
2	6		4		5		1	8
		9				6		
4	5			8			6	1
9	7			1			4	3
3		6				8		5

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ACCES ACRE ADHERENT AMIE ARMADA AVISER BRUIRE CERFEUIL COLLECTE
 CROISEUR DAMER DROIT FLUER HIRSUTE HOSPICE INCISE PAGAIE PERCEE
 PLISSE PLIURE REALISME REVELE RONDE ROUSSETTE VASELINE WI-FI

W	R	B	E	E	I	D	R	O	I	T	A
R	I	O	R	T	N	A	E	O	T	E	C
U	E	F	U	U	C	M	V	N	N	E	R
E	C	A	I	S	I	E	E	I	R	D	E
S	I	D	L	R	S	R	L	F	S	S	E
I	P	A	P	I	E	E	E	L	S	E	C
O	S	M	G	H	S	U	T	I	O	C	R
R	O	R	D	A	I	M	L	T	M	C	E
C	H	A	V	L	P	P	E	F	E	A	P

27E ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER

Un succès sur toute la ligne

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a présidé, samedi à Alger, la clôture de la 27e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA), au Palais des expositions «SAFEX» (Alger), et a remis les prix aux lauréats du Prix du livre de jeunesse intitulé «Mon premier livre» et du Prix du «Meilleur stand» du salon.

La cérémonie de clôture qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur du Qatar en Algérie, Abdulaziz Ali Al-Naama, des représentants du président du Conseil de la nation, du président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Abdelmadjid Zaalani, et des membres du corps diplomatique accrédité en Algérie, a vu la distinction de Slimani Mouncef Belkacem, lauréat du Prix «Mon premier livre» dans la catégorie langue arabe, pour son roman «Aaliyat Al-Qach», et de Amel Abdallah, lauréate de la catégorie langue amazighe, pour son roman «Twajat dou Bajou», tandis que le prix dans la catégorie des langues étrangères n'a pas été décerné. Le Prix du livre de jeunesse «Mon premier livre», qui récompense les premières publications des jeunes auteurs de moins de 35 ans ayant publié leur premier livre en 2024, tous genres littéraires confondus, consiste en une attestation honorifique et une récompense financière de 500.000 DA. Le comité a reçu «81 œuvres créatives depuis l'ouverture des candidatures dans différents genres littéraires», comprenant des pensées, de la poésie, des romans, des nouvelles et des essais, la majorité des œuvres étant des romans, en arabe et en tamazight, d'un «niveau homogène, avec des thématiques variées, mêlant réalisme et fantaisie». Le prix dans la catégorie des langues étrangères «n'a pas été décerné en raison du faible nombre de textes proposés et de leur non-conformité aux cri-



tières de participation» a précisé la présidente du jury, Inchirah Saadi. A cette occasion, le stand de l'Etat du Qatar a remporté le prix du «Meilleur stand» du salon, et ses organisateurs ont été honorés. Ce stand a attiré les visiteurs grâce à son design unique inspiré des éléments de la culture et du riche patrimoine qatari, tout en intégrant des technologies modernes et de l'innovation, alliant ainsi tradition et modernité, selon les organisateurs du prix. Dans une allocution prononcée à cette occasion, Mme Mouloudji a souligné que le

secteur de la culture et des arts «s'est toujours engagé à encourager et accompagner les créateurs, notamment les jeunes, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune», ajoutant que «la création du prix +Mon premier livre+ dans sa première édition cette année constitue «une étape civilisée pour promouvoir à la fois l'acte créatif et la lecture». La ministre a indiqué que le Salon, devenu «un rendez-vous culturel incontournable aux niveaux national et international et placé sous le haut patronage du président de la République, ne cesse de pro-

mouvoir la créativité et accompagner les nouvelles générations», rappelant que cette 27e édition s'est tenue au mois de novembre, mois de liberté, commémorant le 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération». Mme Mouloudji a salué la participation du «Qatar, Etat frère et invité d'honneur du Salon, avec une délégation culturelle de haut niveau, conduite par Son Excellence le ministre qatari de la Culture, Cheikh Abdulrahman bin Hamad Al Thani et une délégation de haut niveau qui a pris part à la cérémonie d'ouverture,

aux côtés d'intellectuels, d'écrivains, d'auteurs et d'artistes». Le dernier jour du Salon a été marqué par une conférence en hommage à l'écrivain, journaliste et critique culturel Ameziane Ferhani, décédé fin décembre 2023. Le 27e Sila, ayant coïncidé cette année avec le 70e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération, sous le slogan «Lire pour triompher», a vu l'organisation de plusieurs conférences sur différentes thématiques, et la participation d'exposants de 1007 maisons d'édition issues de 40 pays.

Avec APS

70È ANNIVERSAIRE DE LA GLORIEUSE GUERRE DE LIBÉRATION:

Présentation d'une pièce théâtrale sur l'épopée du Grand Erg Occidental



La direction locale de la culture et des arts de la willaya de Timimoun a projeté la pièce théâtrale «La Rose de Sable se soulève», dans le cadre des festivités marquant la célébration du 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération nationale.

Projetée vendredi soir au théâtre en plein air de Timimoun, en coordination avec le

théâtre régional d'Adrar, cette œuvre artistique, réalisée par Lotfi Bensebaâ, remémore des épopées livrées dans le grand Erg Occidental et les sacrifices consentis pour mettre fin au joug colonial.

La pièce évoque le chahid commandant Hachemi M'Hamed dit Bounafâa, qui a pris part à la planification de la bataille de Hassi-Ghambou, le 21

novembre 1957, en coordination avec le commandant du front Sud, le Moudjahid dit Si Farhat, avant de tomber au champ d'honneur, aux côtés de Hachemi M'hamed et Fodil Becherayer, tandis que les forces coloniales ont essuyé de lourdes pertes humaines et matérielles.

La région de Gourara avait connu, à l'instar des autres régions du pays, durant la glorieuse guerre de libération nationale de nombreux faits d'armes dans le Grand Erg Occidental, dont les batailles de Hassi-Saka (15 octobre 1957), Hassi-Tesselgha (6 novembre 1957) et Hassi-Ghambou (21 novembre 1957), pour mettre en échec les plans coloniaux visant à séparer le Sahara du reste du pays.

Cette représentation théâtrale vise à braquer les lumières sur les importantes épopées livrées dans le Grand Erg Occidental contre le colonialisme français et les faire connaître au public, a indiqué le directeur de la culture et des arts de Timimoun, Mohamed Zaza.

L'ALGÉRIE AU CŒUR
DU RÉVEIL ARTISTIQUE AFRICAIN

Les artistes Adel Abdessamed et Dalila Bouzar à Dak'Art 2024

Les activités de la 15e édition de la biennale d'art contemporain africain Dak'Art 2024, qui a ouvert ses portes jeudi dernier dans la capitale sénégalaise, Dakar, sous le slogan «Réveil» (The Wake) se poursuivra jusqu'au 7 décembre. L'évènement réunit 58 artistes venus d'Afrique et de la diaspora. Parmi les artistes participants figurent, entre autres, les Algériens Adel Abdessamed et Dalila Dalléas Bouzar, l'Egyptien Sarah Tantawy, le Mauritanien Omar Ba et les Tunisiens Slimen Elkamel, Younes Ben Slimane et Faten Rouissi de Tunisie. Cette manifestation artistique, la plus importante du Continent africain, initialement prévue en mai dernier, avait été reportée pour des raisons financières. L'édition actuelle met en lumière les enjeux auxquels sont confrontés les artistes africains tels que la justice sociale, l'environnement et l'identité culturelle. Le slogan de la biennale s'inspire du titre du livre de l'académicienne et chercheuse afro-américaine Christina Sharpe «In the Wake : On Blackness and Being» (2016), qui aborde la résistance des Noirs pendant leur exil à la violence et à la marginalisation qu'ils continuent de subir après des siècles d'esclavage à travers la littérature et les arts visuels. Le programme comprend plus de 400 expositions d'installations, de photographies, de sculptures, d'œuvres multimédia, d'art sonore, de performances ainsi que des ateliers, des tables rondes et plusieurs performances musicales. Les organisateurs rendent hommage à l'artiste sénégalais Mohamedou Ndoeye Douts (1973-2023), diplômé de l'Ecole nationale des Beaux-Arts de Dakar en 1999, connu pour son art de la rue et ses films d'animation. Ses œuvres ont été exposées aux Etats-Unis, en Italie, en Espagne, en France... Le Cap-Vert et les Etats-Unis sont les invités d'honneur de cette édition, avec la participation de groupes d'artistes et de chercheurs des deux pays, aux côtés de leurs homologues venus de 33 autres pays.

16



- Alger 33°
- Ouargla 39°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 04:47	DOHR 12:31	ASR 15:25	MAGHREB 17:50	ISHA 19:15
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

LE MAGAZINE DU JOURNAL LE MONDE EN PARLE IMANE KHELIF, UNE NOUVELLE ÉGÉRIE

Pour Imane Khelif, il y a un avant et un après les Jeux olympiques 2024. La médaillée d'or à Paris l'été dernier a vu sa vie basculer après la compétition. Que ce soit en raison de la polémique née suite aux spéculations sur son genre via une campagne haineuse à laquelle ont participé avec véhémence des dirigeants politiques du courant d'extrême droite dans le monde, tout a changé pour Imane Khelif. Après avoir été invitée à l'émission «Clique» de Canal+, participé à la Fashion

Week de Milan et fait la Une de «Vogue», Imane Khelif a eu droit à un portrait à lire dans le dernier numéro du magazine M du journal «Le Monde». «Après les JO et la polémique sur le genre : la boxeuse Imane Khelif, naissance d'une égérie», c'est le titre du portrait fait par le journaliste Gaspard Dhellemmes. «J'ai subi le harcèlement depuis toute petite. Enfant, on me reprochait d'être trop musclée ou de marcher comme un garçon. Ce genre de commentaires ont toujours été présents dans ma

vie, de manière plus ou moins violente», raconte-t-elle dans une interview donnée à M, le magazine du «Monde». La championne olympique s'est également confiée sur les conséquences de la campagne haineuse dont elle a fait l'objet sur son mental. «On faisait des séances de relaxation mentale, avec un appareil pour détendre le cerveau. Les psys m'ont rappelé que j'étais venue avec un objectif qu'il fallait que j'atteigne et que tout le monde allait essayer de m'en faire dévier», dit-elle.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 18 NOVEMBRE 2024 // N°949 // PRIX 20 DA

PIED DIABÉTIQUE

Taux d'amputation élevé à cause de la consultation tardive

Le taux de complication et d'amputation chez les malades atteints du pied diabétique demeure élevé à cause de la consultation tardive, ont averti des spécialistes rencontrés en marge de la campagne de sensibilisation et de dépistage du diabète, qui se poursuit jusqu'à la fin novembre en cours à Oran.

Pr Samir Merad, chef d'unité d'endocrinologie au niveau du service diabétologie-endocrinologie du CHU d'Oran, a fait savoir que la clinique Laribère, qui relève du CHUO, a pris en charge pas moins de 1.000 cas de pieds diabétiques depuis début 2024, avec un taux «assez élevé d'amputations». «Jusqu'à 40% des cas évoluent vers l'amputation à cause de la consultation tardive en majorité», a-t-il déploré, soulignant qu'il y a plusieurs degrés d'amputation, allant d'une partie de l'orteil à l'intégralité du pied. Le pied diabétique demeure un «gros problème» à Oran. Il n'y a que le service de médecine interne du CHU d'Oran et la clinique Laribère qui le prennent en charge, selon le spécialiste.



Pour sa part, Dr Belmahi Naima, de la Maison du diabétique de l'Etablissement public hospitalier (EPH) de Front de mer à Oran, a souligné que la sensibilisation sur les complications liées au diabète constitue une priorité parmi les missions de cette maison. «A la Maison du diabétique, nous essayons d'inculquer une éducation thérapeutique et une hygiène de vie aux diabétiques, pour équilibrer leur glycémie via une alimentation saine et une activité physique, et leur apprendre comment prévenir

les complications», a-t-elle souligné. S'agissant du pied diabétique, la spécialiste a noté que la prévention et la prise en charge à temps peuvent éviter la majorité des amputations. «Il s'agit d'adopter des gestes d'hygiène des pieds et des ongles et consulter un spécialiste pour la moindre plaie ou infection, pour éviter les complications», a-t-elle expliqué.

La cheffe de service activités sanitaires et produits pharmaceutiques à la direction locale de la Santé, Hayet Lagha, a fait savoir, de son côté, que les EPSP

de la wilaya d'Oran ont pris en charge plus de 66.700 diabétiques au cours du premier semestre 2024, dont 2.700 nouveaux cas.

«Tous ces malades sont susceptibles de faire face à des complications. La sensibilisation sur l'importance de la prévention, que ce soit par rapport au pied diabétique ou pour les autres complications (des reins, des yeux, des vaisseaux, etc.), demeure une priorité pour préserver la santé et la vie des malades», a-t-elle déclaré.

APS

AU COURS D'UNE CÉRÉMONIE PRÉSIDIÉE PAR BRAHIM MERAD

Le wali d'Aïn Témouchent installé dans ses fonctions

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a présidé hier la cérémonie d'installation du nouveau wali d'Aïn Témouchent, Mabrouk Ouled Abdelnabi, en remplacement de Mohamed Moumen, désormais wali de Djanet.

Lors de cette cérémonie, le ministre a expliqué que ce mouvement s'inscrit dans un contexte particulier, étant donné qu'il survient immédiatement après la réélection du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour un second mandat, et en parallèle avec les célébrations du 1er novembre, date de la Révolution de libération. Le ministre a souligné que cette occasion est un moment de renouvellement du serment envers les martyrs et les moudjahidines qui ont sacrifié leur vie pour la liber-

té de l'Algérie. Il a par ailleurs réaffirmé l'engagement de tous, quel que soit leur poste, à œuvrer conformément aux orientations du président de la République. Il a rappelé qu'en 2019, le président Tebboune avait su rassembler les Algériens autour de ses projets et de sa vision.

«Aujourd'hui, il renouvelle son mandat pour continuer à honorer les engagements qu'il a pris vis-à-vis des citoyens algériens», a-t-il précisé.

Le ministre de l'Intérieur a insisté sur la nécessité de répondre aux préoccupations quotidiennes des citoyens, notamment en matière de l'approvisionnement en eau potable, la couverture sanitaire, l'aménagement des routes et l'éclairage public. Bien que de nombreux progrès aient été réalisés, il a souligné que des efforts supplé-

mentaires sont nécessaires pour répondre aux besoins croissants et se rapprocher encore davantage des citoyens. Enfin, il a évoqué l'importance d'adapter les politiques publiques aux spécificités de chaque wilaya, dans le cadre d'une stratégie nationale visant à valoriser les ressources et les atouts locaux, tout en identifiant et en corrigeant les points faibles grâce à une approche participative, impliquant tous les acteurs du développement.

De son côté, le nouveau wali d'Aïn Témouchent, Mabrouk Ouled Abdelnabi, a exprimé sa gratitude au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour la confiance qu'il lui a accordée. Il s'est engagé à poursuivre les efforts de développement de la wilaya afin de garantir un avenir prospère pour ses habitants.

AGRICULTURE SAHARIENNE

40 PARTICIPANTS AU CONCOURS

D'INNOVATION DE L'ENSA

Les activités de la 4e édition Agri-Solution Lab, organisée par l'Ecole nationale supérieure agronomique (ENSA), dans le cadre de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, ont débuté, ce dimanche à Alger, avec la participation de 40 participants dans les domaines de l'agriculture saharienne, de l'intelligence artificielle et de l'innovation. Dans son allocution d'ouverture, le directeur adjoint chargé de la formation doctorale, de la recherche scientifique et de l'encadrement entrepreneurial au sein de l'Ecole, Ali Daoudi, a indiqué que cette édition, organisée du 17 au 23 novembre, regroupe 40 participants répartis en 14 équipes composées d'étudiants, de diplômés et d'experts dans les domaines de l'agriculture, de l'intelligence artificielle et de l'innovation. Les participants prendront part, tout au long de la semaine, à des ateliers visant à trouver des solutions pratiques et innovantes aux problèmes techniques lancés par les groupes "Sonatrach" et "Madar", qui œuvrent au développement de l'agriculture saharienne à travers de grands projets d'investissement, a précisé M. Daoudi. Les défis à relever porteront sur la conception et l'optimisation d'une ferme intégrée de grande taille d'élevage ovin, la conception d'un pivot d'irrigation intelligent et la conception d'un système intelligent de gestion de la santé des cultures sous pivot. Les équipes seront accompagnées dans le développement de leurs projets par des mentors issus de l'ENSA, de l'Ecole nationale supérieure d'intelligence artificielle (ENSIA), de l'Ecole nationale supérieure d'informatique, de l'Université des sciences et de la technologie Houari Boumediène, et de l'opérateur téléphonique "Mobilis", ainsi que par des superviseurs des groupes "Madar" et "Sonatrach", selon M. Daoudi. Les projets proposés seront présentés devant un jury composé d'experts et de professionnels, qui désignera ensuite les lauréats. Ces derniers bénéficieront d'un accompagnement des groupes "Madar" et "Sonatrach". En marge de l'événement, quatre projets lauréats de la 3e édition de "l'ENSA- Incubator challenge", lancé en juin dernier, ont été distingués. Les lauréats de ce concours national ont proposé des solutions innovantes dans les domaines de l'agriculture, des technologies alimentaires et de la préservation de l'environnement.

